VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 FEVRIER 1935 — NUMERO 40

Adresser toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

LE SENS CHRÉTIEN DE L'ÉDUCATION

Une belle conférence de Son Excellence Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de Saint-Boniface, au Cercle local de l'Association d'Education

Le Cercle local avait promis une belle soirée. Il nous semble avoir tenu parole. Nous avions une salle bien remplie, et un programme très joli pour lequel il convient de féliciter et de remercier chaleureusement les RR. SS. de l'Académie St-Joseph qui méritent une mention spéciale pour leur dévouement envers le Cercle local. Combien de fois ne nous ont-elles pas prêté main-forte alors que nous nous heurtions partout à des refus de contribuer aux programmes. Leurs élèves ont bien chanté, elles ont bien joué, se sont montrées charmantes, et ont fait honneur à leurs maîtresses. "Un peuple sans histoire" nous a fait revivre une page glorieuse de notre histoire, que lord Durham (M. Charland Prud'homme) ignorait, mais qu'il n'aura pas oubliée grâce à la gentille patriote qu'était Thérèse (Mlle Thérèse Denis). Sa petite soeur Marie (M. Bernier) faisait une délicate soubrette, et Buller, (secrétaire de Durham (M. R. Bernier) a toutes mes sympathies.

Nous étions heureux de voir au milieu de nous S. E. Mgr l'Archevêque de St-Boniface, Mgr Jubinville, le R. P. Magnan, O.M.I., provincial des Oblats, le R. P. Béliveau, recteur du Collège de St-Boniface, plusieurs membres du clergé, et la R. M. Louis de Gonzague, provinciale des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, M. J.-A. Marion, président de la Commission scolaire, etc.

M. W. Raymond, président du Cercle local, a souhaité la bienvenue d'usage. Il revendique fort à propos en faveur de Mgr Provencher, alors simple prêtre, l'honneur d'avoir fondé la première école pour les colons de la Rivière-Rouge, en 1818, quand nos voisins l'attribuent à l'un des leurs, en 1820.

Le R. P. Bourque, S.J., présente Monseigneur le conférencier. C'est-à-dire qu'il ne le présente pas, puisque ce n'est pas nécessaire. Tout l'auditoire l'admire et lui est tout à fait sympathique. Depuis un peu plus d'un an que Son Excellence est au milieu de nous, Elle peut aussi se dire à l'exemple de N.-S.: "Je connais les miens et les miens me connaissent." Le Révérend Père s'octroie seulement le rôle du Précurseur qui annonce Son Excellence Mgr Yelle, qui va parler de "l'éducation".

C'est à regret que nous n'avons à offrir qu'un bien pâle résumé de la belle conférence de S. E. Mgr le Coadjuteur. Son Excellence a une façon toute personnelle de s'emparer, dès le début, et pour la garder jusqu'à la fin, de l'attention de ses auditeurs.

Son sujet, adapté à la Semaine de l'Education qui vient de se terminer, était particulièrement palpitant d'intérêt pour les parents et les éducateurs.

Qu'est-ce que l'éducation?

Monseigneur dissèque d'abord — comme sait le faire le professeur qui se devine encore sous le violet de l'épiscopat — le mot "éducation", et nous en donne les diverses interprétations auxquelles il peut être dangereux de prêter équivoque. L'éducation peut vouloir dire l'instruction, l'enseignement des bonnes manières, ce qui peut aider à faire son chemin dans la vie, ou l'acquisition d'une certaine fermeté, d'une certaine force de caractère. Mais le conférencier va nous poser la question de l'éducation au point de vue chrétien, nous invitant à étudier avec lui son point de départ, le but qu'elle poursuit, l'ensemble des procédés et des bonnes influences qui vont permettre à l'enfant de se développer normalement, et d'arriver à sa mesure d'homme à stature d'homme, visant au chef-d'oeuvre.

En face d'un berceau, nous devons voir dans l'enfant, l'âme à élever, à sculpter, travail infiniment plus délicat que celui de l'artiste qui sculpte dans le marbre, parce que, dans ce petit être vagissant et impuissant, il importe d'éveiller une âme à ce qui est beau et grand, digne d'être compris et aimé.

Qu'est-ce que l'enfant?

Qu'est-ce que l'enfant? Sans s'arrêter aux conceptions barbares qui ont vu dans l'enfant un être dont on se débarrasse, Son Excellence observe l'attitude de certains parents qui considèrent l'enfant comme un jouet, une poupée qui dort, crie ou rit pour amuser la famille; ou d'autres qui y voient un petit animal plus intelligent que les autres, qui a une chance de dépasser peut-être ses parents, qu'on laisse en tout cas pousser à son gré, à condition qu'il ne morde personne... Ici, Monseigneur proteste, car, dans ce frêle organisme, merveilleusement délicat, d'une nature riche et complexe, toute en sensibilité, il faut voir l'âme qui l'anime, le souffle de vie spirituelle dont il est enveloppé. Et par son âme, il devient infiniment supérieur à tout le monde matériel.

Nous nous émerveillons, avec raison, des inventions humaines, des radiations et des ondes par exemple, mais songeons-nous que "l'âme de l'enfant est un poste de réception capable de capter l'infini?" Il dépend de nous, parents chrétiens, qu'elle le soit, en développant dans ce petit ange la vie de Dieu qui y fut déposée par le baptême: trésor précieux mais extrêmement délicat que nous avons en mains, un Dieu en fleur qui peut s'éteindre avant de s'épanouir!... à cause des tendances au mal dont l'a taré le péché originel.

Voué à la lutte

Il est d'importance capitale de ne pas perdre de vue que cet enfant est voué à la lutte, et qu'il faut l'armer pour la lutte de la vie chrétienne. Mais comment? Tant de facteurs sont pour cela nécessaires! L'enfant qui gesticule dans son berceau, apprend, va à l'école. A mesure qu'il s'éveillera à la vie, des impressions s'accumulent dans son subconscient, qui grandissent avec lui et qu'il retrouvera plus tard dans sa vie. Ce petit corps qui se développe est l'image de l'âme qui monte vers la lumière. De là l'importance pour les parents de saturer l'atmosphère de leur foyer de l'air pur et vivifiant de la vie chrétienne intense. L'enfant, observateur malgré lui, aura tôt fait de reconnaître la voie dans laquelle on l'a engagé, et si elle est la même que suivent ses parents. A nous de viser à l'idéal dans ce travail complexe, qu'exige l'éducation de notre enfant,—et qui doit commencer bien avant l'âge de raison—en lui inculquant la force de caractère pour accomplir le combat de toute la vie chrétienne, lui faisant comprendre tôt que les réalités de la foi sont de première valeur, et qu'elles doivent prévaloir sur la préocupation de gagner sa vie sur terre, lui montrant également la nécessité d'aider ses semblables selon les circonstances, et suivant le précepte de la charité. Donc voir dans le corps de l'enfant, l'âme, et dans l'âme, Dieu. Transformer l'amour naturel qu'on a pour lui en amour plus élevé. Concevoir pour lui le respect dont Origène nous donne l'exemple: baisant la poitrine de son fils, il disait: "Dieu est là!"

Pour nous, parents chrétiens, la nécessité de s'unir pour influencer favorablement notre enfant dans le sens chrétien, de faire de notre foyer un centre de chaude affection, de se faire enfants avec lui pour l'aider à devenir homme, de développer chez lui la noblesse de sentiments par toutes les choses qui l'entourent et doivent l'impressionner.

Optimisme chrétien

Son Excellence nous exhorte: 1o A chasser du foyer le caprice; le caprice des parents qui ne savent ce qu'ils veulent et qui changent d'idée cinq fois la minute; caprices de l'enfant auxquels on se plie après avoir protesté et tempêté. 2o A conserver au sein du foyer l'optimisme chrétien. Pour cela, il faut recourir à la prière et à la joie, et mettre la Ste-Vierge du tiers. Voici un exemple d'optimisme chrétien finement écrit par Julie Lavergne, mère de huit enfants, en pleine épidémie: "Nous faisons notre service bravement, quoique toussant à qui mieux mieux. Que ne suis-je cloîtrée avec mes malades! Les visites me tuent. Tous ces braves gens vous font des oraisons funèbres: "Hélas! comme vous toussez, comme ils toussent! Et que faites-vous? Pourquoi ne vous soignez-vous pas? Comme cela doit nuire à vos travaux!..." Cela finit par me donner envie de rire et je leur dis que je suis bien aise, que j'aime mieux cela que le moindre péché, que les maladies sont des cadeaux du bon Dieu. Ils ouvrent des yeux comme des portes cochères, et s'en vont, me trouvant un peu toquée". (P. Charmot: Esquisse de Pédagogie familiale)

(Suite à la troisième page)

La France fera un don de terrain au Canada

PARIS—La France cédera au Canada quatre acres et demie de terrain près du cimetière des anciens combattants canadiens à Vimy, Pas-de-Calais, si un projet de loi présenté est adopté.

Pierre Laval, ministre des affaires étrangères, et Louis Germain-Martin, ministre des finances, ont présenté, au nom du président Albert Lebrun, un projet en vue de l'achat du terrain de son propriétaire actuel, la commission canadienne du mémorial de Vimy, afin de l'offrir au gouvernement canadien comme marque de gratitude. Cette étendue de terre connue sous le nom de Grand Val, est située le long du plateau de Vimy, qui renferme 250 acres et fut cédé au Canada le 5 décembre 1922.

UNE HONTEUSE EXPLOITATION

Ce que pense le premier ministre Mitchell Hepburn de l'exhibition des époux Dionne

TORONTO —Le premier ministre Mitchell Hepburn, d'Ontario, a déclaré qu'il "réprouve de toutes ses forces" les apparitions en vaudeville des époux Dionne. Il a ajouté: "Tout ce que l'Assemblée législative pourra faire pour empêcher les jumelles Dionne d'être mises entre les mains de promoteurs professionnels et mercantiles, elle le fera".

Du projet de tournée des époux Dionne à travers les Etats-Unis, M. Hepburn a déclaré: "C'est une disgrâce. C'est vulgaire, et nous allons tenter d'épargner au moins aux enfants une pareille humiliation. Je serais surpris que les autorités américaines laissent les Dionne s'exhiber en vaudeville; nous ne le permettrons pas en Ontario. Nous allons en épargner au moins les enfants, même s'il faut un projet de loi à ces fins. C'est révoltant, dégoûtant et nuisible à la réputation du peuple canadien."

M. Hepburn n'a rien voulu dire de l'action de $1,000,000 intentée contre les époux Dionne pour rupture de contrat.

Rupture de contrat

TORONTO—Tandis que les époux Dionne faisaient leurs premiers saluts sur la scène de vaudeville, les avocats d'Ivan-I. Spear, président du "Century of Progress Tour Bureau", organisation autonome qui n'a rien à faire avec l'administration proprement dite de l'Exposition de Chicago, intentaient contre les Dionne une action de $1,000,000, pour rupture d'un contrat qui lui avait accordé le droit exclusif d'exhiber les quintuplettes et la famille. Quinze autres personnes et autorités sont nommées dans la cause. Spear souligne l'importance qu'avait pour lui ce contrat et blâme les quinze personnes et autorités impliquées pour avoir persuadé aux Dionne que le dit contrat ne les engageait pas "pour diverses raisons".

Le ravisseur de Labatt condamné à 15 ans de pénitencier

LONDON, Ont. — Le ravisseur du brasseur John S. Labatt, trouvé coupable par le jury, a été condamné à 15 ans de pénitencier.

Le jury a délibéré durant une heure et quinze minutes. Meisner a été trouvé coupable des trois délits qu'on lui reprochait.

Le juge G. F. McFarland a prononcé une sentence de 15 ans de pénitencier pour chacun des trois délits. Ces trois sentences seront purgées concurremment.

Les trois chefs d'accusation portés contre Meisner sont: enlèvement, détention et vol à main armée. Labatt a été enlevé le 14 août dernier près de Sarnia. Il a été détenu dans le district de Muskoka, à 100 milles de Toronto, et remis en liberté le matin du 17 août.

STAMBOUL — Dix-sept femmes, qui, il n'y a pas très longtemps, se seraient cru déshonorées en dévoilant leur visage en public, font aujourd'hui partie du parlement turc comme "députées".

CITE DU VATICAN — L'Association catholique italienne organise, à la suite d'un appel pontifical, un grand pèlerinage de jeunes gens à Lourdes.

LE 6 FEVRIER RELATIVEMENT CALME A PARIS

M. Flandin et le préfet de police hués par la foule—Amoncellement de fleurs place de la Concorde

PARIS—Des troubles ont marqué l'anniversaire du Six-Février. A Notre-Dame, après que le cardinal Verdier eut célébré un service du bout de l'an pour les 19 manifestants tués sur la place de la Concorde, une quarantaine de personnes ont crié au passage du préfet de police Langeron, qui accompagnait M. Flandin: "Voilà l'assassin!" D'aucuns ont aussi hué le président du conseil.

Comme M. Flandin sortait de l'église, un homme a réussi à franchir un cordon de police. Des policiers l'ont arrêté avant qu'il eut réussi à s'approcher de M. Flandin. Il n'était pas armé et il a affirmé qu'il se proposait simplement de rappeler au président le malaise du pays. Au moment où l'auto de M. Flandin a démarré, des camelots du roi ont crié: "La France aux Français! Allons à la place de la Concorde! A bas les assassins!" Pendant ce temps, des étudiants, surtout des étudiants royalistes, manifestaient près de la Sorbonne et échangeaient des coups avec des agents de police.

Place de la Concorde

Au crépuscule, il y avait affluence place de la Concorde. Des gardiens de la paix s'efforçaient d'empêcher des rassemblements. Le lendemain matin, on voyait sur cette place des flaques de peinture rouge. La police y voyait un méfait des communistes. Dans d'autres milieux, on disait que ces flaques évoquaient l'effusion du sang de Français qui, il y a un an, réclamaient l'assainissement du régime politique.

Les ligues nationales ont tenu leur promesse au gouvernement de ne pas créer de désordre. Elles se sont tenues éloignées de la place de la Concorde. Elles se sont contentées d'acclamer leurs chefs, de huer le gouvernement, de chanter d'une manière imposante la Marseillaise devant Notre-Dame de Paris, de manifester la puissance de leur nombre.

Sur la place de la Concorde, l'endroit où se trouve la "tombe imaginaire d'une victime inconnue des bagarres de 1934", a été couvert d'un amoncellement de fleurs. Les Parisiens y défilèrent en grand nombre, levant chaque fois leurs chapeaux et rendant un silencieux hommage à ceux qui perdirent la vie le 6 février.

Parmi les fleurs qui ont été entassées à la fontaine du côté sud de la place de la Concorde, on a particulièrement remarqué que l'offrande la plus imposante était celle du duc de Guise, le prétendant au trône de France.

Les familles qui ont perdu des leurs l'an dernier ont toutes déposé des fleurs.

Communistes arrêtés

La police a arrêté aux portes de Paris de nombreux contingents de communistes venus de la banlieue pour manifester dans la capitale. Peu avant minuit, elle a aussi arrêté 40 communistes armés près de l'Elysée, résidence du président de la République. Tous ces communistes, au nombre de 1,261, ont été libérés le lendemain, à l'exception de 33 étrangers qui ont été expulsés de France et de 23 autres qui ont été poursuivis pour port d'armes illégal.

A Notre-Dame-de-Paris

C'est le cardinal Verdier qui présida la cérémonie organisée à Notre-Dame par la municipalité, en mémoire des morts du 6 février 1934, et qui donna l'absoute.

Dans le choeur, prirent place: Mgr Baudrillart, de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique, ainsi que NN. SS. Chaptal et Crépin, auxiliaires du cardinal-archevêque, et les membres du chapitre métropolitain.

Le catafalque, couvert d'un drap tricolore, était édifié à la croisée de la nef et du transept, entouré de cierges. Aux quatre angles brûlaient des torchères. Bien avant l'heure fixée pour le service, commencèrent à affluer les sociétés patriotiques dont les adhérents arrivèrent, isolément ou en groupes, vêtus de chemises bleues ou kaki, d'autres portant de grands manteaux doublés de rouge et relevés sur l'épaule. Presque tous étaient coiffés de bérets et portant au bras, à la poitrine ou sur leur coiffure, des insignes variés et des rubans multicolores, donnant ainsi à cette cérémonie religieuse le caractère d'une manifestation.

Une fois la cérémonie achevée, le cardinal Verdier, le président du conseil, Pierre-Etienne Flandin, le colonel Collette, représentant le président de la République, et le bureau du conseil municipal allèrent s'incliner devant les familles des victimes

Les Canadiens et leurs revenus

OTTAWA—Il y a 173,455 Canadiens qui ont payé l'impôt sur le revenu pour l'année fiscale 1932-33. Du total, 1,294 avaient un revenu annuel de plus de $50,000. Ces chiffres ont été déposés aux Communes par le ministre du Revenu National en réponse à une question posée par M. H.-E. Spencer, député agraire de Battle-River (Alberta).

Il y avait 2,893 personnes dont le revenu était entre $20,000 et $50,000; 75,407 avec un revenu entre $3,000 et $20,000 et 93,861 avec un revenu de moins de $3,000.

Le montant total des impôts sur le revenu a été de $61,399,171. Les droits d'accise ont rapporté au gouvernement la somme de $54,244,031.

PAS DE REPONSE DE L'ALLEMAGNE

Le chancelier Hitler s'est enfermé dans ses bureaux et la prépare avec un grand soin

BERLIN—Adolf Hitler a assumé la responsabilité de répondre, au nom de l'Allemagne, à l'invitation d'adhérer au pacte des cinq puissances transmise par la France et l'Angleterre.

Le chancelier ajoute une telle importance à la réponse qu'il s'apprête à communiquer aux gouvernements de Paris et de Londres qu'il s'est retiré dans ses bureaux où s'amoncellent les documents et semble avoir mis de côté toute autre occupation officielle.

Il s'est fait remettre tous les documents concernant le réarmement qui se trouvaient au ministère des affaires étrangères. Il a l'intention d'étudier les problèmes du désarmement de leur origine à leur dernier développement.

Contre les raids aériens

Il est bon de rappeler que à la suite des conventions de Londres, la France et l'Angleterre ont invité les pays de l'Ouest européen à signer un pacte d'assistance mutuelle contre les agressions par raids aériens. Elles ont, en outre, promis à l'Allemagne de biffer du traité de Versailles, la clause V qui lui impose des limitations en armement, à la condition que Berlin revienne jouer un rôle actif à la Société des Nations et adhère au traité de "Locarno de l'Est" destiné à affermir la paix dans l'Est de l'Europe.

Rien à faire sans Berlin

En France, le président du conseil, M. Flandin, a déclaré à la Chambre des députés que ni le gouvernement français ni le gouvernement britannique n'ont l'intention de conclure un traité d'assistance aérienne exclusivement franco-britannique. Il a souligné que le traité d'assistance aérienne envisagé à Londres est une mesure préventive et non un instrument de punition.

Projet de coopérative avicole

C'est du 16 au 23 février que les aviculteurs des trois provinces de l'Ouest seront appelés à voter sur le projet qui a pour but de réglementer le commerce des oeufs et de la volaille.

Dans les informations que nous avons publiées à ce sujet dans notre dernier numéro, une erreur s'est glissée concernant les pouvoirs de la commission locale. Celle-ci ne fixera par les prix des oeufs et de la volaille, elle aura simplement le pouvoir de déduire du produit de la vente les frais d'administration et de les percevoir.

EDMONTON — Le troupeau de 2,500 rennes que le gouvernement expédia dans l'Arctique est retenu à l'embouchure de la rivière Mackenzie, à Shingle Point, attendant une température favorable pour continuer sa randonnée.

Parlement Fédéral

CONTRE LA SÉCHERESSE DE L'OUEST

Le gouvernement décide de faire des travaux pour restaurer la zone affectée—On va apporter des modifications à la loi du prêt agricole

OTTAWA — Une des déclarations les plus importantes du gouvernement, depuis le commencement de la session, est certainement celle faite le 5 février, par le ministre de l'agriculture, à l'effet que le gouvernement a décidé de faire des travaux, dans l'Ouest, de nature à combattre les effets de la sécheresse et de ramener la prospérité du sol dans la zone tant affectée depuis quelques années.

L'hon. Robert Weir, ministre de l'agriculture, a fait une déclaration sur le travail réalisé par son ministère, depuis 1930, au sujet de la situation causée par la sécheresse, dans les trois provinces des Prairies. Le gouvernement a obtenu des renseignements non seulement sur la situation au Canada mais aussi sur celle qui existe, dans des conditions identiques, en dehors du Dominion. Le ministère de l'agriculture a l'intention de continuer ses recherches et d'aider le plus possible de nombreux cultivateurs à surmonter les difficultés occasionnées par la sécheresse et chercher à les empêcher de se trouver de nouveau dans la position déplorable dans laquelle ils se trouvent, depuis cinq ans.

Trois zones

Il est admis que cette partie du pays devait être divisée en trois régions: l'une propice à l'élevage, une autre bonne spécialement pour la culture du blé et une troisième pour les deux, soit pour la culture du blé et l'élevage. Ces districts étant sous la juridiction provinciale, il faudra nécessairement obtenir la coopération des cultivateurs dans la région désignée, l'entente devant se répartir sur une période de plusieurs années.

Il s'agit de modifier le mode d'agriculture sur pratiquement dix millions d'acres. Il s'agit aussi de démontrer quel est le meilleur genre de culture qu'il faut faire et procurer les méthodes de protection contre la sécheresse, en établissant une réserve d'eau au moyen de petits barrages et réservoirs. L'année dernière, l'étendue en culture dans les différentes provinces se divisait comme suit:

Provinces	Acres
Ile du Prince-Edouard	473,060
Nouvelle-Ecosse	554,800
Nouveau-Brunswick	906,300
Québec	5,950,300
Ontario	8,999,900
Manitoba	6,000,900
Saskatchewan	19,771,820
Alberta	11,971,500
Colombie-Britannique	406,900

L'étendue affectée

Au Manitoba, l'étendue affectée par la sécheresse, depuis quatre ans, et qui rapporte moins de 5 boisseaux par acre représente 372,000 acres. Pendant des années, cette région fut l'une des plus prospères du Manitoba.

Dans la Saskatchewan, dans le district numéro trois, depuis 1931, le rendement représente à peine trois boisseaux et demi à l'acre, soit un revenu d'environ $1.60 l'acre. Cette petite région, autrefois, rapportait environ $30.42 l'acre ou un total dépassant $97,000,000.

En 1933 et 1934, la récolte dans l'Alberta a été moins de cinq boisseaux l'acre. L'année dernière, 68.6 pour cent de la récolte totale provenait des trois provinces des Prairies. En 1927, la valeur du blé seulement dans cette partie du pays avait une valeur de $445,547,000.

Le projet du gouvernement

Le projet du gouvernement est de construire 100 petits barrages dans les trois provinces des Prairies: les districts de démonstration couvrant 36 milles carrés. M. Weir dit qu'un comité d'aviseurs sera nommé composé de cultivateurs en vue et d'hommes d'affaires dans les régions intéressées. Les officiers de son ministère étudient sans cesse les conditions causées par la sécheresse depuis 1930. A la suite de renseignements obtenus, le ministère est prêt à entreprendre un programme considérable d'améliorations, tout en continuant à obtenir de nouveaux renseignements, afin de protéger la population agricole de l'Ouest contre le renouvellement d'une telle situation.

Outre la construction de barrages, on utilisera des arbres comme aide à l'agriculture, pour protéger l'humidité du sol. Le projet à l'étude est assez avancé pour commencer à le mettre à exécution le printemps prochain.

Le ministre n'a pas donné de renseignements sur la somme nécessaire pour conduire les expériences à bonne fin, mais le gouvernement est décidé à accorder l'argent requis pour ramener la fertilité du sol dans cette grande partie de l'Ouest.

M. John Vallance, libéral de Battleford-Sud, dit qu'il ne peut y avoir de doute sur la nécessité pour le gouvernement de prendre l'initiative dans une entreprise de ce genre et d'aider les cultivateurs à sauver leurs terres.

On consultera des experts

M. Vallance et l'hon. W.-R. Motherwell, ancien ministre de l'agriculture, déplorent la réduction des crédits de l'agriculture constatée à la dernière session.

Le ministre fait observer que la réduction des crédits n'a nullement nui à l'efficacité des différents services.

L'hon. Charles Stewart, libéral d'Edmonton, suggère au gouvernement d'associer des experts aux officiers de son ministère qui s'occupent des conditions de la zone affectée par la sécheresse, avant de commencer les travaux.

Le prêt agricole

Pendant deux séances, la Chambre a débattu la résolution budgétaire du gouvernement, précédant son bill pour modifier la loi du prêt agricole.

Les députés de la droite, de la gauche et de l'extrême gauche considèrent que le bill du gouvernement marque une amélioration sensible sur l'état de choses actuel.

Ce bill centralise le prêt agricole sous le seul contrôle du gouvernement fédéral. Jusqu'à présent, les provinces avaient leur mot à dire dans l'administration de la loi. Les législatures provinciales devaient d'abord voter des lois concordantes; les gouvernements provinciaux devaient ensuite désigner des inspecteurs, etc. Les emprunteurs agricoles devaient, avant d'obtenir un emprunt, souscrire des actions dans l'organisation du prêt agricole; leur souscription devait être de cinq pour cent du montant de leur emprunt. Cette souscription d'actions est abolie.

Amélioration ne veut toutefois pas dire perfection. Les députés de la gauche, libéraux et anciens fermiers-unis, tout en acceptant le bill dans son ensemble, lui trouvent bien des lacunes. Les députés ruraux trouvent par exemple que le taux de l'intérêt, à 5 1-2 pour cent est trop élevé. Ils voudraient encore que la loi du concordat entre les cultivateurs et leurs créanciers s'accorde mieux avec la loi du prêt agricole.

Un député de l'Alberta, cécéffiste, M. Garland (Bow River) et les députés libéraux de langue française, MM. Wilfrid Girouard (Drummond-Arthabaska), Martial Rhéaume (Saint-Jean et Iberville), Elie Bertrand (Prescott), ont insisté sur ce dernier point.

Hepburn refuse d'assister au banquet du lieutenant-gouverneur

TORONTO — Le lieutenant-gouverneur de la province voisine a contremandé le banquet officiel d'Etat qui devait être donné, selon une habitude ancienne, à l'occasion de l'ouverture de la session provinciale. Il en est arrivé à cette décision, parce que le premier ministre de l'Ontario, l'honorable Mitchell Hepburn, et les membres de son cabinet ont refusé de répondre à l'invitation et d'assister à la réception traditionnelle. Il faut dire que l'honorable Mitchell Hepburn a présenté des prétextes et des raisons. Il lui était impossible de contribuer, de quelque façon, à une célébration semblable, après les déclarations de sa campagne électorale. Le fait est pourtant sans précédent dans les annales canadiennes et suscite force commentaires.

EDMONTON — La cinquième et dernière session du parlement actuel de la province de l'Alberta s'est ouverte jeudi. Le discours du trône n'annonçait aucune mesure importante.

RECEVRONS-NOUS DES IMMIGRANTS D'ANGLETERRE?

Le gouvernement fera connaître le texte de sa réponse aux propositions reçues de Londres

OTTAWA — Le gouvernement a repris l'étude du projet d'immigration anglaise au Canada. C'est du moins ce qui résulte de la réponse faite aux Communes par le gouvernement canadien à l'hon. H.-H. Stevens, député conservateur de Kootenay-Est. Il y a quelques mois, une commission désignée sous le nom de "Whitehall Committee" a déposé aux Communes anglaises un rapport dans lequel elle suggérait diverses méthodes de reprise du projet. C'est sur le texte de ce rapport qu'avait porté la question de l'hon. H.-H. Stevens.

Le gouvernement répondit qu'il avait reçu ce texte, avec prière de formuler des suggestions. Le rapport, dit le ministre de l'immigration, nous a été communiqué et le gouvernement rédigera une réponse dont le texte sera communiqué à la Chambre. Cette réponse a été retardée par l'étude du problème qui résulte de la sécheresse dans certaines régions et du chômage qui sévit dans les villes.

Plusieurs députés de l'Ouest se proposent de demander au gouvernement d'attirer vers les prairies des colons anglais. Ils estiment que ce courant sera de nature à hâter la fin de la crise.

Excursions à prix réduit dans l'Ouest

M. C.-P. Riddell, président de la "Canadian Passenger Association", annonce que les réseaux canadiens organisent des excursions à prix réduit de l'Est à l'Ouest du Canada pour le printemps. Du 1er au 14 mars inclus seront délivrés des billets à prix spéciaux dont le délai de validité sera de trente jours et dont la validité elle-même s'étendra à toutes les stations à l'Est et y compris Franz, Oba, Cochrane, Sault Ste-Marie, Windsor, Sarnia, Port Arthur et Armstrong. Ils comporteront le privilège d'arrêt dans l'Ouest.

Nouveauté appréciable, les excursionnistes pourront emprunter les voitures de wagons-lits de première et de seconde-classe en payant un léger supplément et en acquittant le prix de la couchette.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SAINT-EUSTACHE

Activités spirituelles de la paroisse en 1934

L'année 1934 a été une année vraiment extraordinaire pour nous, non seulement au point de vue financier, mais encore et surtout au point de vue spirituel. Ce fut une année de prières et de supplications, et ce fut aussi une année de grâces et de bénédictions de choix. Sans compter la première communion de nombreux petits enfants, le jour même de la grande fête de l'Ascension, nous avons eu deux classes de communion solennelle et deux classes de confirmation. En effet, le dimanche 27 mai, une classe nombreuse, après deux mois de préparation soignée et après quelques jours de retraite prêchée par le R. P. Bourque, S.J., eut le bonheur de communier de la main même de Son Excellence Monseigneur l'Archevêque de Winnipeg. Et au mois d'août, une autre classe venant surtout de la partie de la paroisse connue sous le nom historique de Belcourt, après avoir suivi les cours de religion donnés par une catéchiste très dévouée, avait le bonheur de venir passer quelques jours près de l'église, de suivre une petite retraite prêchée par M. le curé et de recevoir la communion solennelle.

De plus, le 27 mai, Mgr l'Archevêque, accompagné de Mgr J. Blair, P. D., conférait le sacrement de confirmation à 90 enfants, et le 9 septembre suivant, Son Excellence Mgr Yelle, archevêque coadjuteur de St-Boniface, conférait aussi la confirmation à une nouvelle classe d'une douzaine d'enfants. Entre temps, chaque dimanche, immédiatement après la grand'messe, toute la paroisse faisait des prières publiques pour obtenir la protection divine contre les fléaux menaçant nos récoltes. De plus, chaque dimanche du mois d'août, la paroisse entière se réunissait à l'église à 7 heures du soir, pour les visites et les prières solennelles du jubilé. Tous ceux qui ont assisté et pris part à ces prières ne les oublieront pas de sitôt. Ils n'oublieront pas surtout les impressionnantes cérémonies du 9 septembre, alors que Son Excellence l'Archevêque de St-Boniface bénissait les centaines de gerbes de blé qui décoraient les cinq autels et le sanctuaire de l'église et qui témoignaient ainsi de la foi de notre population. Personne n'oubliera la pieuse cérémonie de l'érection de notre magnifique chemin de croix sous la présidence du si sympathique et si distingué curé de Fannystelle, M. l'abbé Sylvio Caron, spécialement délégué pour cette cérémonie par Son Excellence Mgr A.-A. Sinnott, archevêque de Winnipeg.

Passons sous silence les exercices des mois consacrés à Saint Joseph, à la Sainte Vierge, au Sacré-Coeur, à Sainte Anne, au Saint-Rosaire et aux âmes du Purgatoire. Ces exercices si pieusement suivis par un grand nombre furent de belles manifestations d'esprit de foi et d'amour envers la Sainte-Eucharistie. Ne mentionnons pas les fêtes de la Sainte Vierge et celle de Sainte Anne célébrées avec tant d'enthousiasme par les diverses congrégations.

Ne disons rien de tout ce que les Dames de Ste-Anne ont fait pour promouvoir la piété des mères de famille et des épouses chrétiennes.

Mais ce qui attire le plus l'attention, c'est le nombre extraordinaire de communions distribuées durant l'année. Les fêtes religieuses, les belles et grandes cérémonies ont été multipliées, et elles ont produit des résultats merveilleux de sanctification et de salut. Les Heures d'adoration publiques et solennelles ont aussi beaucoup contribué à exciter la piété et la nourrir. Et on peut dire que jamais encore les communions n'avaient été si nombreuses et si bien préparées.

Une autre dévotion bien remarquable, c'est celle du Chemin de la Croix. Il est vraiment bien édifiant de voir un grand nombre d'hommes faire pieusement le chemin de la croix presque chaque dimanche avant ou après la messe, ou dans la soirée.

Mais tout cela est du passé. Que ferons-nous dans l'avenir? Que 1935 soit pour nous une année de prières et d'actions de grâce au Dieu infini- ceux qui mettent toute leur confiance ment bon qui n'abandonne jamais en lui.

SAINTE-ELISABETH

Gouret

Notre équipe "junior" a pris sa revanche ici contre Morris, le dimanche 3 février. La partie, quoique très intéressante, fut lente au commencement, mais très rapide dans la dernière période. Résultat: 5-0 pour nos joueurs. Noël Alarie (2), Gordon Jorgenson (2), Dave Boissy (1), furent les héros de la partie.

• • •

Mlle Yvette Alarie est actuellement à Sainte-Agathe chez sa soeur Mme I. Lemoine.

• • •

M. Alfred Roy a passé quelques semaines à Ste-Elisabeth, en visite chez ses parents, M. Maurice Dupré.

• • •

Mme E. Désaulniers est actuellement malade à l'hôpital de Saint-Boniface, où elle a subi une grave opération. Nous lui souhaitons un prompt retour et un complet rétablissement.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Tableau d'honneur à l'école du village

Grade XI — Catherine Furneaux, Laurence Bissonnette, Stéphane Pelschuk.

Grade X — Elvie Thacker, Gérard Guyot, Léon Béasse.

Grade IX—Mary Czekeirda, Helen Morton, Léonie Brunel.

Grade VIII—Irène Lahaie, Richard Furneaux, Cécile Valcourt.

Grade VII — Geneviéve Gamaché, Léontine Montsion, Theodor Prikker.

Grade VI—Joseph Montagne, André Molgat, Albertine Delorme.

Grade V—Harry Murray, Camilla L'homme, M.-Rose Ingelbeen.

Grade IV—Alice Loire, Alvina Ferrand, Gabrielle Gamache.

Grade III—Irène Montagne, Marguerite Turgeon, Cécile Bourbonnière.

Grade II — Luce Gamache, Rita Rhéaume, René Valcourt.

Grade I—Anne-Marie Neault, M.-Louise Montagne, Joseph Montsion.

LA BROQUERIE

Tableau d'honneur de janvier Ecole Saint-Joachim

Grade XI — Jeannette Lafortune, Mary Lichaez.

Grade X—Léonne Carrière, Marie Richard.

Grade IX—Frank Wolozuk, Jeanne Emond.

Grade VIII—Yvonne Rocan, Gertrude Tétrault.

Grade VI — Edouard Lafortune, Gordon Thom.

Grade VII — Irène Rocan, Paul-Emile Savard.

Grade V — Lucie Boisjoli, Hélène Lord.

Grade IV—Florence Rocan, Louise Bédard.

Grade III—Denise Rocan, Ida Lafortune.

Grade II — Maurice Rocan, Rita Carrière

Grade IA — Alice Pelletier, Georgette Rocan.

Grade IB—Agnès Granger, Pauline Carrière.

Cours Préparatoire — Georgette Lafortune, Laurette Deschênes.

GRANDE CLAIRIERE

Partie de cartes

Les jeunes gens donneront leur soirée, au profit des oeuvres paroissiales, le 17 de ce mois. Jusqu'à présent, ils ont fait beaucoup de travail qui promet déjà un succès surprenant. Si la température se maintient belle et douce, les parents et amis ne manqueront pas d'y venir. Après la partie de cartes, il y aura lunch, musique, chants et déclamations par M. Florent Grégoire. Il va sans dire que tout le monde sera content de la soirée et des beaux prix qui seront donnés aux heureux gagnants. Donc, tous ensemble; le rendez-vous est le 17, à la salle paroissiale de Grande-Clairière!

Baptême

Alvin-Lee-Charles, enfant de Harold Johnson et de Mary Lee. Le parrain a été James Lee et la marraine, Hélène Jackson, de Hartney, Man.

FORT GARRY

Le Club de français de Fort Garry qui, sous la direction de Mme E. Blanchard et avec l'enseignement de Mme Chauvière, fait des progrès intéressants, va donner une partie de cartes suivie d'une soirée de famille au Edgewater Rendez-Vous, Pembina Highway, Fort-Garry, le mercredi 20 février. La partie de cartes (bridge et whist) commencera à 8 heures précises. Les billets sont vendus à 35 sous; on peut se les procurer chez Mme Blanchard ou chez Mme Chauvière ou au Edgewater Rendez-Vous. Personne ne regrettera ni son temps ni son argent.

Moore's Taxi a accepté de transporter les intéressés de n'importe quel point de la ville pour 75 sous. Cinq ou six personnes peuvent prendre place dans chaque auto.

VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 13 FEVRIER 1935 — NUMERO 40

La presse ne peut être combattue que par elle-même et neutralisée que par sa multitude.
Louis VEUILLOT.

LA LIBERTÉ

Un drapeau qu'on cache dans sa sacoche, ce n'est pas un drapeau, c'est un mouchoir.
Emile de GIRARDIN.

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

Emile Yelle, P.S.S., par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque d'Arcadiopolis, Coadjuteur de Saint-Boniface

Au Clergé séculier et régulier, aux Communautés religieuses et à tous les fidèles du diocèse de Saint-Boniface, salut et bénédiction en Notre-Seigneur.

Très chers Frères,

Après avoir parcouru l'été dernier une bonne partie du diocèse, je me suis rendu à Rome pour y vénérer le tombeau des saints Apôtres et y porter au successeur de Pierre les hommages de respect, d'obéissance, de filiale dévotion de tous les fidèles du diocèse.

Le Saint-Père, qui m'a reçu en audience le 23 octobre, s'est paternellement et affectueusement intéressé à tout ce que je lui ai dit concernant le diocèse, l'organisation paroissiale, les territoires de missions, le clergé, les communautés religieuses, l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, les différentes classes de la société, les temps pénibles que nous traversons, et qui rendent difficile l'accroissement du règne de Dieu, faciles, au contraire, les scandales et les défections.

Pie XI écoute attentivement, interrompt pour poser une question, faire préciser un renseignement, s'assurer d'un détail. Et ce vieillard de 78 ans qui s'intéresse à ce que vous lui dites comme s'il n'avait pas autre chose à faire, est le Père de quatre cent millions de catholiques, il est le Pasteur suprême de toutes les brebis et de tous les agneaux du bercail du Christ, il a la responsabilité de l'Eglise entière; actuellement il souffre avec ses fils du Mexique et de l'Espagne, il triomphe avec le Christ Eucharistique en Amérique du Sud, il travaille avec les missionnaires du continent africain et de l'Extrême-Orient. Ce matin, 23 octobre, il est onze heures: depuis neuf heures il a reçu un cardinal, deux secrétaires de Congrégations Romaines, il les a écoutés, il a confirmé des décisions importantes pour la direction de l'Eglise, tout à l'heure un évêque d'Australie me succédera à son bureau, puis le représentant de l'Angleterre près du Saint-Siège; et les audiences publiques prendront encore une heure de son temps, ce n'est qu'alors, vers deux ou trois heures qu'il pourra prendre son repas. Et c'est ainsi tous les jours. Et cependant le Pape écoute sans fatigue apparente, il oublie le fardeau qui l'accable, ou plutôt il le porte avec une foi intrépide en la divine Providence, avec un courage contagieux: "Oui, ayez confiance, il faut avoir confiance. Notre-Seigneur est avec nous, quelles que soient parfois les apparences; nous sommes entre les mains de la Providence, qui conduit tout avec amour." Ainsi parle Celui qui a reçu du Christ la mission de confirmer ses frères dans la foi...

Quand je remets au Souverain Pontife l'offrande du denier de Saint-Pierre en m'excusant de ne pouvoir donner plus: "Ah! je comprends votre situation, dit-il avec bonté, je sais l'intention filiale qui compte plus que le montant. Je remercie les catholiques de Saint-Boniface, je les bénis, qu'ils restent nos fils fidèles."

Cependant, dans le courant de la conversation, le Souverain Pontife avait exprimé sa douleur de ne pouvoir, en ces temps de misère, répondre comme il le désirerait, faute de ressources suffisantes, à toutes les demandes de secours, à tous les appels à sa charité paternelle, qui lui viennent de tout côté.

Et en prenant congé du Très Saint-Père, j'emporte ses dernières paroles: "Je prie Dieu de rendre la santé à Mgr Béliveau, je vous bénis, je bénis tous vos fidèles, vos prêtres, vos communautés religieuses, votre jeunesse, vos ouvriers, toutes les classes de la société, toutes vos œuvres et tous vos projets, je bénis tous et tout, et de la manière que vous le désirez."

• • •

Au-dessus de la porte d'entrée de la basilique de Saint-Pierre se trouve une mosaïque représentant la barque de Pierre sauvée de la tempête par l'intervention miraculeuse de Jésus.

Au sortir du Vatican, c'est ce tableau qui se présenta à ma mémoire, et ma pensée se reporta vers vous, très chers Frères, pour vous faire l'application des paroles du Père commun: qu'ils restent nos fils fidèles.

C'est ce que je désire d'abord et avant tout pour vous: soyez et restez tous des catholiques convaincus et fervents, restez attachés à la barque de Pierre, et les flots de la tempête ne pourront vous submerger. Restez attachés à l'Eglise catholique, elle est votre mère, elle vous aime maternellement, elle est chargée par Notre-Seigneur de vous guider vers le Ciel, elle possède les trésors de grâces, les ressources d'énergie dont vous avez besoin pour sanctifier vos épreuves, résister aux mauvais penchants de la nature, aux entraînements du monde, aux embûches de Satan.

Cultivez et développez en vous l'amour fervent et pratique de l'Eglise: c'est là pour vous une condition nécessaire de salut.

En parcourant le diocèse j'ai eu l'occasion de constater avec joie et consolation combien la population de nos paroisses et des missions reste, en général, attachée à l'Eglise, et conserve, souvent dans des circonstances difficiles, la foi catholique.

Tous ces fidèles catholiques, je les exhorte à une ferveur de plus en plus grande, à une réception plus assidue et plus fréquente des sacrements, à un amour plus délicat envers la sainte Eglise, à des prières plus ferventes pour leurs frères plus faibles, plus négligents, moins clairvoyants. Car je dois l'avouer, j'ai constaté aussi, avec douleur, qu'il existait un peu partout un certain nombre de catholiques qui ne le sont guère plus que de nom, qui n'ont qu'une foi très superficielle, presque mourante quand elle n'est pas complètement éteinte. Par ignorance, par négligence ou par suite de circonstances malheureuses que je n'ai pas l'intention d'analyser ici, ces pauvres catholiques ne se rendent plus compte de ce qu'est pour eux l'Eglise, et ils ont abandonné plus ou moins complètement leurs devoirs de chrétiens.

Les conséquences néfastes de cet état d'esprit, nous les constatons un peu partout: le sens de l'obéissance aux prescriptions les plus nécessaires de l'Eglise, s'affaiblit; pour la moindre difficulté personnelle on néglige ou on abandonne la pratique religieuse, on ne comprend plus les exhortations sérieuses de l'Eglise à une vie austère, à la pénitence, au sacrifice; on ne tient pas compte des lois très sages par lesquelles l'Eglise veut préserver ses enfants de dangers trop grands pour la faiblesse humaine; on met son propre jugement ou son caprice, ou sa passion à la place du commandement évangélique et de la parole de Notre-Seigneur: "Celui qui veut venir après moi, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive"; quelques-uns même vont peut-être, comme ceux sur lesquels pleuraient saint Paul, jusqu'à marcher "en ennemis de la croix du Christ", ne craignant pas de répandre autour d'eux le scandale et l'esprit d'insubordination.

J'ai surtout pitié des pauvres enfants qui grandissent en de tels milieux et n'ont plus pour veiller sur leur âme tendre des parents conscients de leur rôle d'éducateurs et de leurs responsabilités chrétiennes: je plains ces pauvres enfants qui, au moment où leurs yeux s'ouvrent sur la vie, rencontrent au foyer, non pas les impressions élevantes et fortifiantes de la vie chrétienne, mais la frivolité d'une conduite légère ou l'exemple d'entraînements déréglés et passionnés.

Quand on a perdu le sens chrétien de la souffrance, on perd très facilement confiance en la Providence, l'épreuve devient un scandale que l'on fuit en se laissant entraîner à tout vent de fausse doctrine et à tous les dérèglements de la conduite.

Je ne voudrais pas tracer ici un tableau exagéré, et je répète que ce tableau ne convient qu'à un très petit nombre dans l'ensemble de notre peuple catholique. D'ailleurs pour être équitable et faire œuvre pratique, il faudrait descendre dans le détail de ces misères et indiquer au passage les remèdes appropriés, j'y viendrai peut-être un jour. Mais aujourd'hui mon intention était surtout d'attirer votre attention sur la nécessité plus urgente que jamais, de rester attachés à l'Eglise, de vous mettre en garde contre les entraînements en sens contraire et de vous exhorter à prier à ces intentions pour tous vos frères, afin que tous soient, selon le vœu de Pie XI, les fils fidèles de l'Eglise catholique. Rappelons-nous, et au besoin, avec charité et prudence sachons rappeler autour de nous, que l'Eglise est une tendre mère qui veille sur nos intérêts les plus chers: elle n'est pas au service de nos sensibilités maladives, de nos caprices ou de nos passions qui voudraient concilier le bien et le mal. Elle sait que la charité ne peut s'exercer aux dépens de la vérité qui sauve. Si parfois elle est sévère, c'est à la manière forte d'une mère éclairée qui préfère voir pleurer l'enfant qu'elle aime plutôt que de céder par une sensibilité trop tendre et une condescendance aveugle à des caprices dangereux.

Mes très chers Frères, nous avons tous besoin de ranimer, d'entretenir, de développer en nous le sens filial envers l'Eglise, envers son chef visible: c'est là l'épanouissement à la fois et la preuve du véritable esprit catholique. L'Eglise avec le Pape à sa tête nous apparaîtra alors comme la représentation sensible de l'amour du Sauveur qui continue à nous poursuivre pour nous arracher à nos faiblesses et nous sauver; c'est ainsi que sainte Catherine de Sienne appelait le Pape: le doux Christ de la terre. Ne laissons pas s'obscurcir dans nos esprits cette idée de l'Eglise, ne laissons pas s'atténuer dans nos cœurs ces sentiments de filial amour envers elle. Et pour que la grâce de Dieu descende abondante sur tous, et que ces pensées vous soient rappelées de temps en temps, je règle ce qui suit:

1. Pour le cours de l'année présente 1935, les prêtres diront à la messe, quand les rubriques le permettront, l'oraison spéciale pour ceux qui sont en butte à l'épreuve et à la tentation "pro tentatis et tribulatis", et Nous demandons aux fidèles de s'unir d'intention à cette prière liturgique qui s'adresse à Dieu, au Dieu qui ne veut pas la mort du pécheur mais sa sanctification, en ces termes: "Nous implorons votre majesté et nous vous en supplions, daignez protéger de votre céleste assistance et conserver par votre protection constante vos serviteurs confiants dans votre miséricorde; faites qu'ils persévèrent dans votre service, et qu'aucune tentation ne vienne jamais les séparer de vous."

2. A partir de cette année et à l'avenir on célébrera dans le diocèse la journée du Pape.

Ce sera le dimanche qui tombe entre l'érection et le couronnement du pape régnant, pour Pie XI, le dimanche entre le 6 et le 12 février. On ajoutera à la messe l'oraison pour le pape. Après la messe on chantera la prière Oremus pro Pontifice. La prédication devra porter sur le Souverain Pontife, soit sur son rôle dans l'Eglise, sur nos devoirs envers lui, sur les œuvres du pape glorieusement régnant. On en profitera pour faire ce jour-là, au lieu du premier dimanche de novembre, la quête commandée pour le denier de Saint-Pierre. On invitera les fidèles à se montrer généreux envers le Souverain Pontife, en donnant selon leurs moyens; et on insistera pour que le plus grand nombre possible s'approche des sacrements et prie aux intentions du Pape, les fidèles peuvent gagner par là une indulgence plénière que la Congrégation de la S. Pénitencerie vient d'accorder à cet effet.

Sera la présente lettre pastorale lue au prône des églises et chapelles où se fait l'office public, et au chapitre des communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné à Saint-Boniface en la fête de la Chaire de Saint-Pierre à Rome, sous Notre seing et sceau et le contre-seing de notre Chancelier.

✠ Emile YELLE, P.S.S.,
Arch. Coad. de Saint-Boniface.

Antoine d'ESCHAMBAULT, Ptre.
Chancelier.

LA QUESTION DES VINS DE FRANCE

Nous sommes heureux d'annoncer qu'à la suite de démarches faites auprès du gouvernement provincial pour obtenir une application plus active du nouveau traité franco-canadien, des instructions ont été données à la Commission des Liqueurs qui vont favoriser la vente des vins français.

La délégation a obtenu tout ce qu'elle a demandé, sauf sur la question des prix de vente. Mais la Commission se retranche derrière les prix en vigueur dans la province de Québec. Tant que cette dernière ne vendra pas les vins français à un prix raisonnable, il n'y aura rien à faire au Manitoba.

Les autres demandes ont été accordées et les dispositions sont prises pour s'y conformer: 1e La Commission prendra soin des vins dès leur arrivée; une personne compétente s'en occupe déjà à l'heure actuelle. 2e La Commission verra à être toujours approvisionnée. 3e Elle accepte de vendre les vins de France non seulement au gallon, mais au détail, à la bouteille. Ce sont là des choses qu'on n'avait jamais obtenu depuis douze ans.

Vers la fin du mois de mai, avec l'arrivée des commandes du printemps, il y aura en vente à la Commission quatre vins de France, un rouge et trois blancs: l'un sec, l'autre moelleux, le troisième doux. Le Saint-Emilion et le Fronsac seront en vente chacun à $3.00 le gallon et 65 sous la bouteille; le Danglade Monopole blanc à $3.25 le gallon et 75 sous la bouteille; le Sainte-Foy, doux, à $3.50 le gallon et 80 sous la bouteille, à partir du premier juin. Dès maintenant, la Commission met en vente du Fronsac à la fois à $3.00 le gallon et 70 sous la bouteille et du Danglade Monopole blanc à $3.25 le gallon et 75 sous la bouteille. Les stocks des autres vins étant pratiquement épuisés, la Commission continuera de les vendre seulement au gallon jusqu'aux prochains arrivages du printemps.

C'est donc un réel succès pour les vins de France. Nous nous faisons un devoir en même temps qu'un plaisir d'en féliciter M. B. Roussy de Sales, secrétaire de l'attaché commercial de France au Canada, M. André Vaudoyer, agent consulaire, et tous ceux qui lui ont prêté leur concours.

Neuf hommes tués à un passage à niveau

FORT-WILLIAM — Un camion chargé d'ouvriers chômeurs a frappé un train du chemin de fer National. Huit ont été tués instantanément. Un neuvième est mort à l'hôpital peu après y avoir été transporté. Quinze autres ont été blessés, dont un gravement. L'accident est survenu à un passage à niveau, à 10 milles environ à l'ouest de Fort-William.

Ces ouvriers étaient employés à des travaux de voirie que fait exécuter dans les environs le gouvernement provincial en guise de secours de chômage. Tous se rendaient à une réunion politique tenue à Fort-William. Le train également, qui allait à une allure de 30 milles à l'heure, gagnait Fort-William.

Pas de loi de stérilisation dans l'Ontario

TORONTO — Le premier ministre Mitchell F. Hepburn a assuré que le parlement n'étudierait pas à la prochaine session les lois de stérilisation telles qu'elles existent actuellement aux Etats-Unis, en Alberta et en Colombie-Britannique.

LE SENS CHRÉTIEN DE L'ÉDUCATION

(Suite de la première page)

L'influence du foyer sur l'enfant est quelque chose qui échappe à l'analyse complète. Mais il n'en reste pas moins l'héritier déjà d'un passé de plusieurs années, dont nous sommes en grande partie responsables.

La prière et la piété sont un devoir pour l'adulte et l'enfant. Mais chez l'enfant, c'est en plus son droit qu'on lui apprenne la prière où il puisera l'entrainement de la vie spirituelle.

A l'école

A l'école, l'enfant trouvera des éducateurs qui devront le voir tel qu'il est, avec ses misères et ses faiblesses, oui, mais se rappelant qu'il a une âme où Dieu doit se trouver. Ils conserveront le sens chrétien de l'enseignement, voyant plus haut que ce jeune esprit qu'ils ont le devoir d'orner de la science. Autrement ils ne seraient pas dignes de leur mission. Voici ce que l'Eglise demande de l'éducateur chrétien par la voix de Pie XI: "L'école doit constituer avec la famille et l'Eglise un seul sanctuaire consacré à l'éducation chrétienne. Faute de quoi, elle manquera sa fin pour se transformer en oeuvre de destruction."

Dans la société, nous devons conserver nos convictions dans les adaptations qu'imposent les circonstances. Nous ne devons pas prendre ces circonstances pour le cadre idéal si elles ne sont pas favorables. Nous avons, à certains moments, l'impression que le monde se vide de Dieu. L'expérience de vingt siècles nous prouve que l'Eglise, qui ne s'est jamais opposée au progrès, s'inquiète constamment de la répercussion possible qu'il peut avoir dans l'au-delà.

Monseigneur termine en démontrant que l'éducation chrétienne est une chose difficile, comme toute chose belle et noble qu'il s'agit d'atteindre, mais facile aussi quand on a la foi, qu'on compte sur le secours de Dieu et qu'on reste chrétien dans tout le détail de notre vie.

M. Camille Fournier s'acquitte à ravir de sa tâche. Il remercie Son Excellence et les artistes de la soirée et tous ceux et celles qui ont contribué à rendre cette séance si intéressante, de même que les Révérendes Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie.

"Nous avons entendu par la voix de Son Excellence, dit-il, la voix de l'Eglise qui à travers les siècles, s'est toujours faite la protectrice et la gardienne de l'âme de l'enfance. Jamais ennemie du progrès, elle a ouvert des voies et n'a jamais suivi les sentiers battus." Instituteur de renom chez nous, M. Fournier s'est bien assimilé le thème développé tout à l'heure par Mgr le conférencier, et qui consiste à vivre un catholicisme intégral qui ne doit pas s'arrêter au seuil de l'Eglise, mais doit s'étendre à la société et à l'industrie.

A. G.-R.

Intronisation de S. E. Mgr A.-O. Comtois

TROIS-RIVIERES—Son Excellence Mgr Alfred-Odilon Comtois a été intronisé évêque des Trois-Rivières, en remplacement de feu Son Excellence Mgr F.-X. Cloutier, en présence de quinze archevêques et évêques, de représentants de l'Etat, de la magistrature et de plusieurs associations. L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la voirie de Québec, M. C. Bourgeois, député de Trois-Rivières-St-Maurice, M. Maurice Duplessis, chef de l'opposition de Québec, Sir Mathias Tellier, juge en chef de la Cour d'Appel de Québec et le sénateur Thomas Chapais étaient au nombre des personnes présentes.

Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi, a prononcé le sermon de circonstance.

Que fera le Canada en cas de guerre?

OTTAWA—Le Sénat sera appelé, sous peu, à discuter une question se rapportant à l'attitude que prendrait le Canada, advenant une guerre. Ce sujet sera soulevé par l'hon. J.-J. Hughes, sénateur de l'Ile du Prince-Edouard. Il a donné avis qu'il proposera une résolution à l'effet que, "de l'avis de cette Chambre, advenant une nouvelle guerre entre le Canada et une ou plusieurs nations, le Canada devra poursuivre cette guerre en utilisant jusqu'à la moindre de ses ressources en hommes et en matériel."

Cette résolution soulèvera un débat particulièrement intéressant, venant à la suite de la discussion qui a eu lieu, l'année dernière, sur une résolution du général McRae, contre toute participation du Canada à une autre guerre.

UNE GRANDE FIGURE MONASTIQUE

Dom Marie-Louis de Bourmont, fondateur du monastère de Notre-Dame-des-Prairies (Saint-Norbert, Man.)

Nous empruntons à la "Presse" de Montréal les notes suivantes sur le R. P. Marie-Louis de Bourmont, fondateur de la Trappe de Saint-Norbert:

Au prieuré de Notre-Dame-des-Prairies, à Saint-Norbert, au Manitoba, vient de s'éteindre, dans la paix de Dieu, à l'âge de 81 ans, le R. P. Dom Louis-Marie de Bourmont, fondateur et premier supérieur de ce monastère canadien de l'Ordre de Citeaux réformé (la Trappe).

Ceux qui ont connu dans l'intimité ce grand moine, sont là pour attester qu'il demeurera l'une des plus belles figures monastiques de notre époque. Ce fils de la plus haute noblesse française avait non seulement quitté, avec une générosité qui ne s'est jamais démentie, les aises que pouvait lui procurer une fortune assez considérable, qu'il tenait de sa famille, il avait aussi abdiqué de la manière la plus absolue sa propre volonté pour la soumettre à celle de ses supérieurs, dont les ordres étaient pour lui la manifestation des désirs divins. Seuls, ceux qui ont eu l'avantage d'étudier cette nature riche et fougueuse peuvent comprendre la grandeur du sacrifice que fit cet homme, le jour où par les voeux de religion, il se livra tout entier, pieds et mains liés, à l'Ordre qu'il adopta et où il passa cinquante années de sa vie, sans jamais, de lui-même, se départir des austérités que lui commandait la règle. Bien qu'élevé dans les délices, il sut pendant un demi-siècle s'accommoder de la frugalité toute particulière observée dans l'ordre de Citeaux. Ceux qui sont familiers avec l'histoire des ordres religieux nés au moyen âge, ne ressentiront aucune répugnance à assimiler la mémoire du Père Louis à celle des fondateurs de sa famille religieuse: les Robert, les Albéric, les Etienne (Harding), etc.

Ce fils de famille, comme on dit en France, était devenu, par la volonté de Dieu, estimait-il, l'émule des moines défricheurs du onzième siècle, qu'il incarnait jusque dans les moindres détails; c'était une sorte de Père de Foucault, mais d'un genre différent. Il aimait l'humble travail de la terre qu'il accomplissait avec amour. Fidèle au chapitre de la règle de Saint-Benoît (de opere manuum quotidiano) qui prescrit un travail journalier des mains devant durer environ sept heures, il en consacrait volontiers une grande partie aux occupations agricoles, en particulier au défrichement des parties les plus incultes. Ses mains s'étaient rendues maîtresses de la hache du bûcheron. En un mot, il était moine dans la force du terme. Et il l'était de cette façon, depuis le jour où il avait revêtu l'habit cistercien, soit depuis le 5 septembre 1886.

Lorsqu'en 1893, déjà sous-prieur de l'abbaye de Bellefontaine, son supérieur, le R. P. Dom Jean-Marie Chanteau, abbé de ce monastère angevin, lui confia la charge de fonder, au Manitoba, une maison de cet Ordre, il était tout préparé pour accomplir ce grand oeuvre. Lorsqu'il arriva à Saint-Norbert sur la terre qui lui était destinée, tout était à faire. On ne voyait sur ces lieux, à cette époque, que bois, champs incultes et marécages. C'était comme une création nouvelle au sein d'une nature vierge. Sa patience et celle des quelques religieux qui l'accompagnaient, leurs labeurs incessants, renouvelèrent bientôt la face de ce désert. On les vit tantôt dessécher un marais malfaisant, afin de le rendre fécond, tantôt défricher une lande ou porter de la terre sur un sol aride pour le forcer à devenir fertile; en un mot, accomplir un travail que l'intérêt particulier n'eût jamais osé tenter. C'est ainsi que l'on s'étonne aujourd'hui de trouver des champs fertiles en ces endroits que la nature semblait voir condamnés à une éternelle stérilité. La continuité de leurs travaux, la ferveur que leur a méritée leur vertu, furent autant de moyens par lesquels ces admirables religieux sont parvenus à changer d'arides déserts en des campagnes riches et agréables.

Le Père Louis fut un bon supérieur. S'il était dur pour lui-même, il avait une tendresse de mère pour les autres. J'en connais qui pourraient témoigner de sa grande bonté. Doué d'une nature violente, il savait modérer les ardeurs. Quand il était bien fâché, ce qui lui arrivait, il prononçait trois mots qui, semblait-il, mettaient fin à son courroux: Cent trente-deux! Quand il avait dit cela, tout était fini.

Il aimait la liturgie de son Ordre et savait en faire exécuter à la lettre les prescriptions. Les questions intellectuelles l'intéressaient, oui, mais il laissait volontiers à d'autres le soin d'en discuter. Il parlait d'agriculture avec beaucoup plus d'aisance et de science, bien qu'il sût ad unguem ses classiques et qu'il racontât par coeur les pages des "Moines d'Occident" de Montalembert.

Il était resté très Français; la politique canadienne ne l'a jamais préoccupé plus que ne l'exigeait sa charge de supérieur. Issu d'une famille de la vieille noblesse française, il était resté fidèle à la monarchie. Mais sur ces questions, il était d'une discrétion qui imposait le silence à l'interrogateur curieux.

Il fut toujours pour les autorités ecclésiastiques de Saint-Boniface un conseiller sûr et estimé, en particulier de Mgr Langevin, doué comme lui d'une nature ardente et prêt à la bataille, dès qu'il croyait lésées les prérogatives des siens.

Doué de tant de qualités et tout spécialement de celles qui font un bon supérieur et un bon religieux il a vécu heureux dans le monastère qu'il a fondé, gardant toujours une sérénité d'âme remarquable, soit qu'il fut le chef ou redevenu simple sujet.

César-Marie-Raoul de Bourmont naquit au château de Bourmont en Anjou le 8 décembre 1854, donc le jour de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception de Marie. Il était le cinquième enfant du général de Bourmont, le conquérant de l'Algérie. Sa mère s'appelait Marie-Françoise de Crespat.

Son enfance se passa au château paternel, puis il fit ses études classiques au collège de Vannes en Bretagne, alors comme aujourd'hui le rendez-vous des fils de famille. Au cours de ses études il fit un voyage à Rome où son beau-frère étant camérier de Léon XIII, il eut l'honneur de communier de la main de Sa Sainteté.

Ses études terminées, il s'en alla passer quelques années en Colombie, Afrique du Sud, d'où il revint en France, obsédé par la pensée de la vie religieuse.

Le 23 août 1886 il entra à l'abbaye de Bellefontaine où le 5 septembre suivant, il revêtit l'habit cistercien. Il fit sa profession religieuse le 9 septembre 1888 et il prononça ses voeux solennels le 27 décembre 1891.

L'année précédente il avait reçu l'onction sacerdotale des mains d'un autre grand lutteur: Mgr Freppel, évêque d'Angers.

En 1893, il était sous-prieur quand son abbé, Dom Jean-Marie Chouteau, le choisit pour aller au Canada fonder le monastère de N.-D. des Prairies au Manitoba. Il arriva à Saint-Norbert le 27 mars 1893. Il fut nommé supérieur, charge qu'il occupa jusqu'en 1906 alors qu'il passa à un autre le soin de diriger la communauté. De nouveau en 1920, on eut recours à son expérience pour diriger le monastère. Mais bientôt après, accablé par les infirmités, il dut donner sa démission pour entrer à l'infirmerie, où il passa onze années dans la souffrance. C'est là qu'il s'est éteint le 12 janvier passé dans la quatre-vingt-unième année de sa vie.

Le lendemain, soit le dimanche après-midi, sa dépouille mortelle a été portée en terre, en présence de la communauté éplorée, de Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, de son vicaire général, des membres du clergé et des fidèles accourus pour rendre un ultime hommage au vénéré fondateur de N.-D. des Prairies, un grand moine qui pendant près d'un demi-siècle a été pour tous un exemple vivant des plus sublimes vertus.

Mort de l'historien français Georges Lenôtre

PARIS — Georges Lenôtre, historien et académicien, est mort. Il était âgé de 77 ans. Pendant ces dernières années, il avait publié de nombreux volumes sur la petite histoire.

Louis-Léon-Théodore Gosselin, dit Georges Lenôtre, était né au château de Pépinville, à Richemont, près de Metz, en Lorraine, en 1857. Il débuta au **Figaro** en 1880, donna des articles à la **Revue des Deux-Mondes** et collabora régulièrement au **Monde illustré** depuis 1882, et au **Temps**, depuis 1898. Il s'est fait connaître par de nombreux ouvrages historiques, vivants, colorés.

Son pseudonyme est le nom de sa grand'mère, dernière descendante du dessinateur des jardins de Louis XIV, André Le Nôtre.

OTTAWA—L'Office du Prêt agricole a reçu 17,985 demandes d'emprunts depuis la date de son entrée en fonction, au 31 mars 1934, et de ce montant, 5,117 ont été accordées.

SAINT-BONIFACE

Pour le français

Parmi toutes les bonnes suggestions qui ont été discutées à l'assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, l'une qui semble de première importance est celle du placement d'employés bilingues dans nos services administratifs. Le gouvernement fédéral s'apprête à construire à Winnipeg un grand édifice pour réunir sous un seul toit sa trentaine de bureaux dispersés. Dans ces services fédéraux où le bilinguisme est de règle, combien avons-nous d'employés bilingues? Combien de ces employés, depuis dix ans, ont quitté le service, soit par décès, soit par limite d'âge? Combien ont été remplacés? On n'ose donner de réponse, tellement elle nous est peu favorable.

Dans le domaine provincial, bien que le français ne soit pas de droit officiel, il semble qu'en toute justice on devrait avoir le nombre d'employés de langue française proportionné à notre population. Un département provincial qui, malgré la crise, prend de l'extension est celui de la santé publique en général. De plus, vu leurs difficultés financières, la province a sous son contrôle immédiat plusieurs municipalités. La médecine préventives, les vaccins et les visites régulières sont à la mode. Combien avons-nous de médecins, de gardes-malades provinciales bilingues? Là encore, on n'ose donner la réponse. Et cependant, la médecine est une chose sérieuse qui demande de la compréhension entre le médecin, la garde-malade et le patient.

Devant ces faits, il y a donc une étude et un travail effectif à faire pour arriver à avoir un peu plus de représentation bilingue. Souhaitons bon succès à la Société Saint-Jean-Baptiste dans ce travail qu'elle entreprend pour l'honneur et le bien de notre race.

FRANC.

A l'hôtel de ville

Le conseil a autorisé le bureau du trésorier à recevoir de l'argent en paiement anticipé des taxes de 1935. On ne peut donc que féliciter le conseil de continuer cette sage mesure qui a donné de bons résultats dans le passé, en évitant à la ville un emprunt bancaire et en en donnant le bénéfice au contribuable. L'escompte alloué est de 5%.

A l'assemblée de la commission conjointe des ponts, M. W. P. Brereton, ingénieur de la ville de Winnipeg, a soumis un estimé de $16,262 pour le repeinturage du pont Provencher pour un travail à 3 couches et un estimé de $14,000 pour un travail à deux couches. Le comité a trouvé le prix excessif et a demandé une nouvelle étude.

Le pont Provencher a été consruit en 1916 et contient 2,500 tonnes d'acier travaillé. Un récent examen a montré que la rouille pénétrait déjà de 1-8 de pouce en certains endroits et qu'il était grand temps de faire quelque chose si l'on voulait éviter d'énormes dépenses dans la suite.

Suivant l'avis de l'échevin Blumberg, de Winnipeg, Saint-Boniface aurait à payer les 2-3 des dépenses; mais, considérant la situation financière de Saint-Boniface, il serait prêt à considérer un arrangement à part égale.

A l'école Provencher

Le mardi 19 février, à 8 h. 30 du soir, les élèves de l'école Provencher donneront une grande séance en l'honneur de Son Excellence Mgr Yelle, archevêque coadjuteur. Les parents des écoliers et le public en général sont cordialement invités à cette soirée.

Le meurtrier du sergent Verne a été exécuté

George D. Jayhan, le meurtrier du sergent Verne, de la police de Saint-Boniface, a été pendu hier matin à la prison d'Headingly. Le meurtre fut commis le 24 juillet 1934. Le sergent Verne poursuivait Jayhan, qui venait de cambrioler la pharmacie Norbridge, route Sainte-Marie.

Au bureau de poste

Par suite de l'élévation de M. J. Vermander au rang d'inspecteur des postes, la position de maître de poste de Saint-Boniface est vacante et le ministère des Postes a demandé des candidatures pour la position.

Les formules de demande stipulent un candidat bilingue, sachant parler et écrire le français, ayant une bonne instruction primaire et étant un client du bureau de poste de Saint-Boniface. Ces demandes et cette nomination ne dépendent pas du service civil.

Le Club Kiwanis

Fidèles à leurs traditions, les membres du Club Kiwanis de Saint-Boniface ont visité, le mois dernier, les patients de l'Hospice Taché et du Sanatorium. Grâce au concours de généreux artistes, de beaux concerts ont été donnés. Du tabac et des douceurs ont aussi été distribués. Pour la première fois, les dames s'étaient jointes aux membres du Club.

Dans nos écoles

La semaine dernière, à l'occasion de la Semaine de l'Education, plusieurs citoyens ont tenu à manifester leur intérêt aux choses de l'éducation en visitant nos écoles.

Partie de cartes au Sacré-Coeur

La plus belle partie de cartes de l'année se tiendra dimanche prochain au Sacré-Coeur. Elle est organisée par les Dames de Sainte-Anne. On commencera à 8 h. 30 précises. Deux prix, $5 et $3 pour le whist. Autres prix pour le bridge.

Mort de Mme Louise Lépine

Mme Louis-S. Lépine (née Mathilda Perreault), de Saint-Vital, est décédée le 31 janvier dernier, à l'hôpital de Saint-Boniface, après une courte maladie

La défunte était la fille d'Edouard Perreault et de Geneviève Carrière. Elle était née le 8 mars 1870.

Mme Lépine appartenait à l'une de nos plus anciennes et honorables familles du pays et sa mort jette dans le deuil un grand nombre de familles auxquelles la sienne était alliée.

Elle était Dame de Sainte-Anne et elle était bien connue pour son affabilité, sa grande charité et son esprit de sacrifice.

Son mari, M. Louis-S. Lépine, ancien inspecteur des terres de la Couronne, est le fils aîné d'Ambroise D. Lépine, lieutenant-général de Louis Riel sous le Gouvernement Provisoire. Outre son mari, Mme Lépine laisse deux fils: Emile, de Saint-Pierre, et Joachim, de Saint-Vital; cinq filles: Mmes L. Paradis, de Quibelle, Ont.; F. Boiselle et Henri Boisselle, de Saint-Vital; I. R. Stinson, de Saint-Boniface, et Mlle Z. Lépine, de Winnipeg; trois frères: Albert Perreault, de Saint-Norbert; Alex. Perreault, de Saint-Vital, et Edmond Perreault, de Fort-Garry, et une soeur, Mme Aimé Nault, de Saint-Pierre.

Ses funérailles ont eu lieu à la Cathédrale de Saint-Boniface, lundi, le 4 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les porteurs étaient: MM. Edmond Lépine, Albert Lépine, Narcisse Lépine, Albert Perreault, Henri Boisselle et Honoré Riel.

Nous offrons à la famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

* * *

Les familles Lépine et Perreault remercient sincèrement leurs parents et amis pour leur expression de sympathies à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

Cercle d'étude Marie-Rose

N'oubliez pas la réunion du cercle d'étude à 8 h. du soir, le 20 février, troisième mercredi du mois. "Un procès" et "Mireille" sont au programme.

Feu J.-Lévi Pelletier

L'on apprend avec regret la mort de M. Lévi Pelletier survenue samedi soir après une très courte maladie. Dans l'espace d'un mois, la famille de M. Ernest Pelletier est donc affligée d'un double deuil.

Bien estimé de tous ceux qui l'ont connu, M. Lévi Pelletier laisse la réputation d'un jeune homme exemplaire, d'une probité scrupuleuse et d'un dévouement éclairé aux intérêts des siens et des patrons qui ont bénéficié de ses services et de son influence.

M. J. Lévi Pelletier était né à St-Boniface le 4 août 1904. Il avait fait ses études au Collège. Employé chez Tonkin depuis plusieurs années, il était membre actif du Club "Le Voyageur" et du Cercle Ouvrier.

Lui survivent: Son père, Ernest Pelletier; trois frères, Joseph, Edmond, Charles; quatre soeurs, Soeur Jeanne d'Orléans (née Angélina), des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, St-Pierre; Mme Ed.-C. Bourrier (Marie-Jeanne), St-Lupicin; Marie-Louise et Henriette.

Les funérailles ont lieu ce matin, mercredi, à 10 h., à la cathédrale. L'inhumation se fera dans le cimetière de la Cathédrale. Porteurs: David Joyal, Jean Constant, Herménégilde Dubé, Adhémar Germain, Marcien Trudeau, Antoine Painchaud.

Nos sympathies à la famille.

PETITES NOTES

M. et Mme Henri Lacerte ont la joie de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils.

* * *

Mmes L.-P. Roy et Ernest Dumas recevaient à un bridge samedi soir, au domicile de Mme Roy, rue Saint-Jean-Baptiste. Un souper fut servi. La table était décorée de fleurs printanières nuances pastel et de hauts chandeliers assortis.

* * *

Le 9 février, M. et Mme Léo Druwe ont fêté leur 25e anniversaire de mariage. De nombreux parents et amis se sont réunis à leur domicile à cette occasion et de superbes cadeaux leur ont été offerts. Tous deux originaires de Belgique, leur mariage a été béni à la cathédrale de Saint-Boniface, le 9 février 1910, par M. l'abbé Gagnon.

* * *

Le Rév. Père Duplain, O.M.I., de retour d'un voyage dans l'Est, est retourné à Churchill.

* * *

M. Lucien Daoust, gérant de la Cie J. J. Daoust, est parti pour un voyage d'affaires de quelques mois à Montréal. Durant son absence, son frère Charles sera en charge de l'atelier.

* * *

M. et Mme Louis Chartrand, de la paroisse de Somerset, ont fêté le 60e anniversaire de leur mariage, samedi, chez leur fille, Mme Robert Foggo, rue Spence.

* * *

Mlle Claire Béchard, rue Masson, recevait à un bridge le 5 février. Un souper-buffet fut servi à minuit. Etaient présentes: Mlles Berthe Marion, Madeleine Painchaud, Simone Marcoux, Lucienne Dussault, Anna Marion, Jeanne Painchaud, Annette Painchaud, Gertrude Tétreault, Claire Dugal, Marie-Josèphe Mager, Annette Prénovault, Albine Béchard et Françoise Béchard.

LA VIE AU COLLEGE

Peu à clamer haut, ces jours-ci. Le secret, le mystère, le voile trichent nos regards inquisiteurs sans rien laisser voir. Et pourtant, il s'en brasse, il y a du grabuge dans tous les coins et recoins, dans les coulisses du théâtre surtout, plus encore qu'aux réunions du conseil des jeux.

En récréation, on soupire fébrilement pour le tournoi d'hiver. Patience! Les plans s'élaborent, se tranchent et l'on prévoit une grande partie d'exhibition, Hector aux poésies, dût-il se métamorphoser en gardien de buts, par inflation...

Mais, dans les coulisses surtout... Les acteurs commencent à savoir leur rôle presqu'autant que le souffleur. Ils évoluent autrement plus à l'aise. Jouer dans "Bibi" c'est prenant!

Connaissez-vous "Bibi"? Une pièce très "hic". Du moderne, impitoyablement moderne. Dialogue en vitesse, cursif, personnages frétillants, pressés et nerveux, des hommes, des femmes (oui, audacieusement!) voraces de la réputation et du bien-être du prochain. Deux esprits humains, des coeurs humains qui vous secouent de joie et qui vous serrent à la gorge. "Bibi" vous incorpore dans son atmosphère et vous souriez, vous souriez de toute votre âme, puis vous pleurez, seul, rêveur, puis vous faites face à la vie, volontairement, conscient, le moral retapé à neuf dans ce drame humain.

Voilà, j'allais oublier! "Bibi" n'est pas un drame de "cécé"; c'est plutôt un drame de "cécéeffe"..., où on discute socialisme.

Un autre drame que nous avons vu, en film celui-là, "Le Bossu de Notre-Dame", présenté aux élèves, samedi soir, par M. l'abbé Lévêque. Soirée intéressante qui ne perdra rien à se répéter. Vive Quasimodo et M. l'abbé Lévêque; les deux ont fait des beaux coups!

Dimanche après-midi, une partie de hockey nous déride. Nos porte-couleurs rossent gracieusement une fraction des Varsity Juveniles. Résultat: 13 à 3. Les points arrivaient comme des pâtisseries, mais on avait des pâtissiers pour les cuire. Và, les collégiens ont progressé depuis la dernière fois. Qui veut se faire battre?

Bon sang ne ment pas

C'est le titre d'une pièce en un acte de Mme Emma Morrier, d'Edmonton, qui a été jouée au Festival dramatique, à Calgary, le 8 février 1935, par le Cercle dramatique Saint-Joachim d'Edmonton. Quatre personnages: un homme et trois femmes. La scène se passe de nos jours, à Edmonton.

En vente aux bureaux de la "Liberté", 25 sous l'exemplaire franco.

CITE DU VATICAN—Sa Sainteté le Pape Pie XI a reçu jeudi M. Joseph Bastien, P.S.S., supérieur du Collège Canadien, à Rome, ainsi que les élèves et les professeurs de ce collège.

VILLE DE SAINT-BONIFACE
AVIS AUX CONTRIBUABLES

Je suis autorisé par le Conseil à accepter de nouveau cette année le paiement anticipé des taxes de 1935 d'après l'échelle suivante:

MONTANT	COUT EN FEVRIER 16 février au 28 fév. Escompte	COUT EN FEVRIER Payable	COUT EN MARS 1er mars au 15 mars Escompte	COUT EN MARS Payable
$ 10.00	$ .08	$ 9.92	$ .06	$ 9.94
20.00	.16	19.84	.12	19.88
50.00	.41	49.59	.31	49.69
100.00	.83	99.17	.62	99.38
200.00	1.67	198.33	1.25	198.75
500.00	4.18	495.82	3.13	496.87
1,000.00	8.36	991.64	6.27	993.73

Cet escompte est en plus des escomptes qui peuvent être accordés pour le prompt paiement des taxes après l'émission des feuilles de taxes.

E.-A. POULAIN,
Trésorier de la Ville.

Page Féminine

Courrier de Mère-Grand

Un Campagnard — Votre amie s'objecte à ce que vous fassiez des dépenses pour elle et cela vous afflige? Combien de jeunes gens, à votre place, remercieraient le ciel à deux genoux! Non, croyez-moi, vous avez tort de craindre pour votre bonheur. Cette jeune fille vous aime sincèrement puisqu'elle songe à protéger vos intérêts. N'allez pas toutefois vous conformer trop rigoureusement à ses désirs et négliger de lui offrir un petit souvenir, une sortie, etc., de temps à autre. Libre à elle de refuser, mais au moins votre bonne réputation se maintiendra!

◇ ◇ ◇

Françoise — Suivez donc les conseils de votre mère et habillez-vous comme elle le désire pour cette soirée. Ne vous mettez pas en tête surtout que les jeunes gens vous tourneront en ridicule et vous estimeront moins. Bien au contraire. Le grand décolleté ne sied pas du tout aux fillettes de 17 ans; j'admire votre mère de réagir contre cette inconvenance et de rester en accord avec ses principes.

◇ ◇ ◇

Merci — Si vous n'êtes pas invitée au mariage de votre patron, vous pouvez vous dispenser d'envoyer un cadeau à sa fiancée.

◇ ◇ ◇

Toujours seule — Ceux qui vous conseillent de vous amuser davantage, sans vous occuper de votre mari, sont, ou jaloux de votre bonheur, ou ils vous veulent du mal. Vous me faites songer à ces enfants gâtés qui se creusent l'esprit pour se trouver des raisons d'être malheureux. Votre mari préfère le coin du feu aux visites chez les voisins? Acceptez donc la chose sans tragédie et organisez vos soirées de telle sorte — parties de bridge chez vous, réunions d'amies, lectures, tricot—que tout désoeuvrement en soit banni. Nombre de pauvres femmes, épouses d'ivrognes, de paresseux, de traîneurs de rue, se tisseraient une vie de délice avec une fraction des qualités que possède votre mari: "bon, affable, doux, renseigné, homme d'affaires en vue, joli garçon", une perfection, quoi! Admettez que vous avez un peu honte...

◇ ◇ ◇

Carmen — 1. Nettoyez votre jupe bleue tachée de gomme avec un peu de térébentine, puis rincez à l'eau claire. 2. Pour vos fougères, mettez-les dans une fenêtre dont la lumière est tamisée par les rideaux, aspergez leur feuillage d'eau tiède chaque semaine et d'ici trois ou quatre mois, nourrissez-les d'une ou deux capsules d'engrais "Fertabs". Vos autres plantes—géranium, pétunia, coeur-saignant — demandent de la chaleur, des arrosages quotidiens et beaucoup de lumière.

◇ ◇ ◇

Coeur en peine — Je crois que vous devriez faire confiance à votre mari et ne pas vous inquiéter outre mesure de cette camaraderie avec une compagne de travail. Puisqu'ils vivent en contact journalier, vous ne pouvez exiger que votre mari et cette jeune fille se regardent comme des chiens de faïence. N'allez pas gâcher votre bonheur par des soupçons injustifiés. Témoigner de la défiance à ceux que l'on aime est le plus sûr moyen de chasser l'amour et d'amener l'infidélité que l'on redoute.

MERE-GRAND.

Légende hindoue sur l'origine de la femme

Cette légende hindoue sur la création de la femme est une invitation aux jeunes filles qui aspirent au doux nom de fiancée à étudier et au besoin modifier leur caractère. Voici donc comme parle le conteur de là-bas.

"Dieu prit la rondeur de la lune et l'ondulation du serpent, l'enlacement de la plante grimpante et le tremblement du gazon, la sveltesse du roseau et la fraîcheur de la rose, la légèreté de la feuille et le velouté de la pêche, le tendre regard du chevreuil et l'inconstance de la brise, les pleurs du nuage et la gaieté du rayon du soleil, la timidité du lièvre et la vanité du paon, la douceur du duvet qui garnit la gorge des moineaux et la dureté du diamant, le goût sucré du miel et la cruauté du tigre, la froideur de la neige et la chaleur du feu, le caquet du geai et le roucoulement de la tourterelle... Il mêla toutes ces choses et en forma la femme.

"Elle était gracieuse et séduisante. Et la trouvant plus jolie que l'ibis ou que la gazelle, Dieu fier de son oeuvre l'admira puis il en fit présent à l'homme. Huit jours après, l'homme penaud, vint vers Dieu: "Seigneur, la créature dont tu m'as fait don, empoisonne mon existence. Elle bavarde sans trêve, elle se lamente pour rien; elle pleure et rit tout à la fois; elle est inquiète, exigeante, tracassière; elle est toujours après moi; elle ne me laisse pas une minute de repos... je t'en prie Seigneur, reprends-la, car je ne puis vivre avec elle..."

Et Dieu paternel reprit la femme. Mais au bout de huit jours, l'homme revint vers Dieu: "Seigneur, ma vie est bien solitaire depuis que je t'ai rendu cette créature. Elle chantait en dansant devant moi. Et quelle suavité d'expression quand elle me regardait sans tourner la tête du coin des yeux! Elle jouait avec moi et il n'y a sur les arbres aucun fruit qui soit aussi bon que ses caresses. Je t'en prie, rends-la moi! je ne peux vivre sans elle!" Et Dieu lui rendit la femme!

Huit jours s'écoulèrent encore et Dieu fronça les sourcils en voyant l'homme revenir avec la femme et la pousser devant lui en disant: "Seigneur, je ne sais comment cela se fait, mais je suis bien certain que cette créature me procure plus d'ennuis que de plaisirs. Reprends-la, je n'en veux plus!"

A ces mots, Dieu se mit en colère: "Homme, retourne dans ta hutte avec ta compagne et apprends à la supporter. Si je la gardais, dans huit jours tu m'importunerais encore pour la ravoir." Et l'homme se retira... "Malheureux que je suis! Deux fois malheureux, car je ne puis vivre avec elle et je ne puis vivre sans elle!"

Transpiration des pieds

Par les temps de chaleur, la transpiration des pieds s'accentue et donne lieu à des fermentations malodorantes qu'il est facile de faire disparaître. Et puisque les hommes sont surtout sujets à cette désagréable sudation, nous envisagerons le traitement principalement pour le sexe fort. Mais ce traitement convient aussi parfaitement aux femmes.

Pour faire disparaître les désagréments de la sueur des pieds, il est nécessaire de suivre exactement, dans ses moindres détails, la méthode expérimentée recommandée ici.

Commencer par prendre, le soir, un bain de pieds chaud et bien savonneux. Bien essuyer. Puis, ensuite, laisser tremper les pieds pendant cinq minutes dans deux pintes d'eau froide renfermant cinq à six cuillerées à bouche de formol. Au bout de cinq minutes, retirer les pieds du bain, les laisser sécher à l'air sans les essuyer, de façon que le formol exerce son action désodorative sur les glandes sudoripares.

Avoir soin aussi d'humecter les chaussettes et les semelles des chaussures avec la même solution.

Faire ce traitement d'abord tous les quatre jours, puis tous les six jours. Toute odeur disparaîtra; l'épiderme se raffermira mieux qu'avec les poudres généralement employées à cet effet. C'est un traitement peu coûteux, efficace s'il est minutieusement exécuté.

Pour les maux de gorge, il n'est pas de meilleur remède qu'un gargarisme à l'eau salée. Une cuillerée à thé de sel fin dans un verre d'eau qui a bouilli. C'est plus désagréable que compliqué...

Si vous voulez prolonger l'existence de vos rideaux, ayez soin de leur faire le même ourlet en bas qu'en haut, afin de pouvoir à chaque lavage mettre une fois le bas en haut et vice-versa. Ils s'useront ainsi uniformément.





Joyeuse Fête!

16 février
Jules Morissette, La Salle.
19 février
Conrad Préfontaine, Saint-François-Xavier, 10 ans.
Henri Lamothe, Saint-François-Xavier, 10 ans.
Anna Beaudry, Saint-Norbert.
20 février
Thérèse Régnier, Saint-François-Xavier, 11 ans.
Maurice Régnier, Saint-François-Xavier, 7 ans.
Georges Bolly, La Broquerie.

Le Coin des Enfants

NOS AMIS LES OISEAUX

Que deviennent nos oiseaux d'hiver?

Deux écoliers seulement, **Hélène Tanguay**, de l'Institut Collégial Saint-Joseph, Saint-Boniface et **Albert Lacroix**, de l'Ile-des-Chênes, ont répondu à mes demandes d'observation sur nos oiseaux d'hiver. Pour les en remercier et les inciter à de nouveaux efforts, je leur décerne un prix à chacun.

A quoi attribuer la pénurie des réponses? Mes petits amis manquent-ils d'enthousiasme pour une étude de ce genre? Il suffit pourtant de s'y mettre pour aller ensuite d'émerveillement en émerveillement, tant les instincts, les moeurs de ces charmants petits êtres sont divers et imprévus.

J'aime mieux attribuer cette disette d'observations au concours d'Histoire du Canada dont les réponses m'arrivent par centaines, ou encore à la rareté des oiseaux cet hiver. Les ornithologistes s'en émeuvent, non sans raison. Mésanges, Sittelles, Gros-becs des Pins, Gros-becs à couronne noire, Pics minule et Pics chevelus, dont les chants et les cris animent d'ordinaire nos bosquets dépouillés, sont absents cette année ou très rares. La nourriture est-elle tellement abondante dans le nord qu'ils n'éprouvent pas la nécessité de descendre des froides régions vers le sud? Ou quelque maladie nouvelle les a-t-elle affectés? Mystère! Mais cela nous fait désirer davantage le printemps avec ses nids et ses chansons.

Il y a 26 ans

Les "Cloches de Saint-Boniface" donnaient en 1909, aux élèves des couvents et des écoles bilingues le concours suivant:

"Quarante espèces d'oiseaux demeurent tout l'hiver dans notre pays(1). Il serait d'un grand intérêt de connaître le nom de ces oiseaux. Qui aime son pays, aime ses oiseaux.

Cinq piastres en or seront donnés à celui qui enverra le premier les noms de ces quarante oiseaux hivernant au Manitoba et dans l'Ouest Canadien."

Mlle Lizzie Kristoff, de Saint-Norbert, élève à l'Ecole Normale de St-Boniface, obtint le prix offert par Mgr Langevin. Mlle Odile Lescault, de l'Académie Sainte-Marie, M. Léandre Landry, de Lorette, et M. Edwin Cusson, de Saint-Boniface, méritèrent des mentions spéciales.

Voici les noms de ces oiseaux. Aujourd'hui comme alors ils sont nos hôtes pendant l'hiver—sauf le Jaseur des Cèdres qui nous quitte fin de septembre et nous revient en avril — mais leurs noms ont quelque peu varié...

Vautour américain, hibou du nord, hulotte, aigle à tête blanche, geai bleu, hibou terrier, bavard bohémien, bec-croisé, chicadée, pic duveté, hibou à cornes brunes, aigle royal, grand hibou gris, hibou du Canada, pic-velu, hibou faucon, hibou à longues oreilles, pie, faisan, coq de bruyère à double touffle, pic-noir, gros-bec des épinettes, corbeau, pinson, perdrix, hibou de Richardson, moineau des voilles, oiseau de neige, hibou blanc, bavard des cèdres, coq de bruyère à queue pointue, perdrix blanche, huette acadienne, hibou à courtes oreilles, pie-grièche du Canada, geai du Canada, lagopide, pivert à trois ergots, chat huant, perdrix de savane, mésange du Canada.

MERE-GRAND.

(1) Aujourd'hui, on en connaît davantage.

LES ONGLES

Vous savez tous, mes petits amis, —vous le savez même sur le bout des doigts—ce que sont les ongles.

Il y a cependant, peut-être, un certain nombre de petits détails sur cette intéressante partie cornée de votre personne que vous ignorez, en voici, à tout hasard, quelques-uns:

Les ongles poussent extrêmement lentement, et les gens qui voudraient regarder pousser leurs ongles perdraient évidemment leur temps...

Mais ce qui est assez curieux, c'est que les ongles ne poussent pas tous à la même vitesse, ni même à la même lenteur.

Et c'est ainsi qu'on a observé:

— Que les ongles des mains poussent plus vite que les ongles des pieds.

— Que les ongles de la main droite poussent plus vite que les ongles de la main gauche.

— Que les ongles poussent plus vite en hiver qu'en été.

— Que les ongles poussent plus vite chez les grandes personnes que chez les enfants.

— Que les ongles des petits doigts poussent plus vite que les ongles de tous les autres doigts.

— Et que les ongles des pouces, enfin, les ongles des pouces... poussent moins vite que ceux de tous les autres doigts.

Vous voyez, n'est-ce pas, qu'on a observé beaucoup de choses!...

* * *

On a aussi noté que, chez des personnes qui se coupent régulièrement les ongles des mains au ras des doigts,

— l'ongle du pouce se renouvelle entièrement en 138 jours;

— l'ongle des trois doigts du milieu, en 124 jours;

— et l'ongle du petit doigt, l'ongle que les savants appellent le rikiki (quand ils sont petits...), l'ongle du petit doigt se renouvelle en 121 jours.

* * *

Mais nous ne parlons ici que des ongles des personnes qui se coupent les ongles. Vous savez, en effet, que les ongles peuvent pousser beaucoup plus loin qu'au ras des doigts... Il y a des Chinois, et surtout des Annamites, dont les ongles atteignent 2 pouces, davantage quelquefois; il paraît que c'est très commode pour se gratter...

* * *

Un mot pour finir.

Il y a, paraît-il, **des personnes qui mangent leurs ongles...**

On le croirait à peine si certains voyageurs dignes de foi ne rapportaient le fait dans leurs récits...

Il faut être bien affamés pour en être réduits à une pareille extrémité: car tous les médecins sont d'accord pour dire que les ongles ne sont pas comestibles et qu'ils ne possèdent, vraiment, aucune vertu nutritive.

L'HERITAGE DE TANTE MARIANNE

Assis dans un coin de la salle spacieuse où il venait d'entrer, Pierre Lambert songeait... Pourquoi était-il venu ici, lui, grand garçon de la campagne?... Pourquoi avait-il cédé aux instances de sa tante lorsqu'elle l'avait supplié de venir demeurer quelque temps avec elle dans cette maison qui ressemblait à un ancien château: non pas par sa beauté ni par la richesse de son ameublement, mais par ses vastes chambres et son apparence antique.

Ma tante m'a dit: viens te reposer et me tenir compagnie durant quelques semaines et... me voici! concluait-il d'un air satisfait.

Elle était bien à son goût la vieille demeure où régnaient la tranquillité et le calme; Pierre aimait tant se laisser aller à ses pensées et surtout s'asseoir et lire... non pas des contes de fées, ni des romans, ni aucune de ces histoires de fiction, mais des livres vrais, des récits de faits historiques ou de jolis poèmes. Il savait bien que sa tante Marianne en possédait beaucoup. Donc, il serait à l'aise dans le vaste manoir.

C'est sans doute pour satisfaire son goût pour la lecture, qu'aujourd'hui Pierre demande la permission d'aller inspecter le grenier où, lui avait dit la vieille Marianne, se trouvait un bon nombre de livres et de revues.

Oh! quelle malpropreté dans ce grenier! s'exclama Pierre en ouvrant la porte aux charnières rouillées. En effet, la poussière couvre tout; les toiles d'araignée forment un second plafond; les annales jaunies, mal empilées, sont toutes grises de poussière.

Le jeune homme, au milieu de ce désordre, aperçoit une large plaque fixée dans le plancher. Cela attire son attention; il s'en rapproche. C'est une sorte de tiroir de fer incrusté dans le bois pourri du parquet.

"Si je regardais là-dessous, peut-être découvrirais-je un trésor!" fait Pierre, demi sérieux, demi badin.

Ce disant, il descend chercher un marteau et un long clou dans le hangar derrière la maison. Les deux objets trouvés, le jeune curieux remonte à sa "bibliothèque" (c'est ainsi qu'il nommait le grenier maintenant) en toute hâte, impatient de savoir ce qu'il y avait dans ce coin sombre de l'ancien château.

(A Suivre)

Marthe BRUYERE,
Grade XI, Letellier.

UN PETIT MOT...

Vos jasettes sont tout simplement ravissantes, mes enfants. Si j'écoutais mon coeur, je les reproduirais toutes! N'oubliez pas que si nous réussissons à faire une page qui vous intéresse—comme vous avez la gracieuseté de me le dire—c'est, petits amis, grâce à votre collaboration, grâce à votre confiance en nous. Merci donc pour votre précieux concours et veuillez trouver ici le mot tendre que je dis à chacun de vous.

Alphée Verreault, Saint-Norbert; Eugène Parent, Camille Delorme, Saint-Joseph; Charlotte Cloutier, Lorraine Breton, Denise Ayotte, Letellier; Alice Wery, Colette Rocan, Melba Girouard, Emile Moret, Régina Bouderlique, Somerset; Rosie Goldert, Murielle Rondeau, Saint-Léon; Laurette Robert, Silver Plains; Lorraine Ducharme, Elie; Antoinette Augert, N.-D. de Lourdes; Jacques Cormier, Bibiane Lagacé, Rita Rochon, Henriette Goffart, Priscilla Cormier, Rita Simard, La Salle; Orile Laurin, Francis Cushing, Laurent Savoie, Lucien Lambert, Gérard Bédard, Fernand Lanthier, Omer Pambrun, Albert Joyal, Isidore Sainte-Marie, Albert Ducharme, Marcien Lévêque, Lucien Lévêque, Arthur Bourgeois, Georges Saindon, Gérard Rémillard, Victor Pelletier, Léonce Trudeau, Jean Desrosiers, Albert Verne, Adélard Bourgeois, Claude Gagnon, Daniel Laplante, Académie Provencher, Saint-Boniface.

MERE-GRAND.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Saint-Boniface, Man.
Le 4 février 1935.

Chère Mère-Grand,

J'ai 10 ans et je suis dans le grade 4. J'ai vu par vos lettres et vos histoires que vous aimez bien les animaux, alors je peux vous dire comme j'ai eu de la peine il n'y a pas longtemps. J'avais un beau chien, un colle, qui s'appelait Buddy. Il avait huit ans, mais le mois passé il est mort. Que j'étais triste!

Bien, maintenant, je veux vous parler de la famille. J'ai un frère, pas de soeur, on a beaucoup de plaisir, on fait des forts de neige et on glisse. On patine et on joue au hockey; on joue aussi dans la maison.

Votre ami,

Francis CUSHING.

♥ ♥ ♥

Saint-Boniface, Man.
Le 30 janvier 1935

Chère Mère-Grand,

Je vais à l'école. Je suis dans le numéro 15. J'ai 10 ans. L'inspecteur est venu dans notre classe il n'y a pas longtemps. On a eu du plaisir avec lui. Monsieur Fournier dit que l'inspecteur lui a dit que c'était une très bonne classe.

On a aussi des bons dessinateurs dans notre classe. Hermel Bousquet nous a dessiné un arbre de Noël et Fernand Lanthier a dessiné des papillons autour des cloches de Noël.

Votre petit ami,

Orile LAURIN.

♥ ♥ ♥

Saint-Joseph, Man.
Le 30 janvier 1935

Bien chère Mère-Grand,

Vous serez sans doute intéressée de savoir que vos petits amis de Saint-Joseph ont eu une magnifique cérémonie à l'Eglise dimanche dernier. Je veux parler de la bénédiction des enfants, fête introduite cette année dans notre paroisse.

Malgré une terrible tempête de neige, bon nombre d'enfants se rendirent à l'église et même longtemps avant l'heure déterminée, les bébés firent entendre leurs doux gazouillements, prélude des chants que nous devions exécuter pour l'occasion.

Le "tinton" sonna et immédiatement commença la procession.

Quatre enfants de choeur portaient l'Enfant-Jésus — honneur convoité par plusieurs—puis suivirent M. le curé et les autres acolytes. Au retour de la procession, notre dévoué pasteur sut captiver toute notre attention par une allocution courte, mais riche en substance. Celle-ci fut suivie de la bénédiction des enfants selon le rituel, puis tous s'approchèrent pour vénérer le Divin Enfant.

La Bénédiction du Saint-Sacrement termina la fête.

Nous garderons longtemps le souvenir de cette touchante cérémonie et nous espérons que chaque année nous prendrons part à cette fête si apte à nous faire réaliser que Jésus peut vraiment renaître "chez nous".

Votre petit ami,

Camille DELORME.

♥ ♥ ♥

La Salle, Man.
Le 1er février 1935

Chère Mère-Grand,

Je suis bien contente de vous écrire une deuxième fois. Ces jours derniers il y a eu un triste événement à La Salle.

Le père de notre bon curé, M. Mireault, est parti chez le bon Dieu. J'ai eu beaucoup de peine quand j'ai entendu les glas. Nous autres, nous l'aimions tant. Tous les matins, il passait devant l'école et toutes, nous allions au devant de lui en lui disant: "Bonjour, Pépère", et lui, il nous répondait en riant et nous donnait des petits coups de canne.

A présent je vais bien prier pour lui, et je l'ai déjà fait à son service, que M. le curé a chanté. Il y avait 16 prêtres avec Monseigneur Béliveau. Je prie aussi pour notre bon et dévoué Pasteur, j'ai de la peine avec lui; moi, si mon papa mourait j'aimerais bien qu'on prie pour lui. Je vous demande une prière pour le père de M. le Curé et je vous embrasse bien fort.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup.

Rita ROCHON,
Grade IV.

♥ ♥ ♥

Somerset, Man.
Le 21 janvier 1935

Chère Mère-Grand,

Le vingt et un décembre nous avons eu un arbre de Noël pour notre école. Les enfants étaient bien excités et les maîtres et maîtresses avaient peine à les tenir tranquilles. J'ai pris part à une pièce appelée "Le Meunier, son fils et l'âne."

Pendant les vacances j'ai été en skis et en raquettes et j'ai patiné presque tous les soirs.

Je prends des leçons de musique et j'ai commencé cette semaine à apprendre mon morceau pour le festival qui aura lieu à Pilot Mound. L'année passée, il a eu lieu à Swan Lake et je suis arrivée la troisième. Je vais essayer de faire encore mieux cette année.

Au revoir, chère Mère-Grand, j'espère avoir de vos nouvelles.

Melba GIROUARD.

♥ ♥ ♥

Couvent de Saint-Léon,
Le 31 janvier 1935

Chère Mère-Grand,

Je vais vous dire un grand malheur: notre bon Père Marie-Antoine est tombé malade le 25 janvier. Il est très faible, il ne mange pas beaucoup, il boit seulemnet une gorgée de lait de temps en temps. Je vais communier pour lui avec ma soeur depuis mercredi. Il est toujours couché, il souffre beaucoup. On prie pour que la Sainte Vierge le guérisse, parce qu'on l'aime beaucoup. Les petits amis du Coin prieront peut-être pour lui?

Votre petite-fille,

Murielle RONDEAU,
8 ans.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LAURIER

Noces de diamant

Le 2 février 1875 M. Pierre Gamache et Mlle Elphège Charron se présentaient au prêtre, M. l'abbé J.-B. Dupuis, en l'église St-Georges d'Henryville, P.Q., et lui demandaient sa bénédiction nuptiale.

Le même jour 1935, en l'église de Notre-Dame-des-Victoires, à Laurier, M. et Mme Pierre Gamache célèbrent leur 60ème anniversaire de mariage.

Depuis 43 ans ils sont installés dans le Manitoba dont trois ans à Oak-Lake, un court séjour à Sainte-Rose-du-Lac et 40 ans à Laurier. Avec MM. Adélard et Patrice Trottier et MM. Assailly, Boisvert et Télesphore Guay, ils sont les pionniers de la paroisse.

Comme tout débutant, ils ont connu les misères inhérentes à leur situation de colons, mais grâce à leur bravoure et à leur honnêteté, ils ont su faire face à leurs affaires, tout en élevant une nombreuse famille. Dix enfants, dont huit vivants: Mmes P. Hamelin, de Saint-Norbert; H. Bouchard, de McCreary; A. Bouchard, de Fisher Branch; MM. Alcibiade, de Maillardville, C.-B.; Romuald, de Laurier, ainsi que Honorat et Alcide, enfin, Joseph, de Sainte-Rose-du-Lac. Ils comptent 80 petits et arrière petits-enfants.

M. P. Gamache, malgré ses 83 ans a bon pied bon oeil; il aime manipuler les cartes et, comme tous, remporter des succès. Comme narrateur, il est intéressant, sachant charmer son auditoire par des récits d'antan. Mme Gamache, 81 ans, quand la température n'est pas trop rigoureuse, va tous les matins rendre visite à Celui qui l'a tant protégée et soutenue, sachant bien que c'est dans la sainte communion qu'elle puise tous ses trésors de patience et de bonté. Quelle leçon pour nous! Aussi a-t-elle deux de ses petits-enfants, filles de M. et Mme Honorat Gamache, qui sont rentrées en communauté, l'une, Angèla, chez les Soeurs Grises, l'autre, Victorine, chez les Soeurs de la Présentation de Marie.

Ce fut pour les vénérés jubilaires une journée bien remplie et toute d'émotion. A la grand'messe, en quelques mots, M. le Curé félicita les héros du jour et les invita à remercier Dieu de toutes les faveurs dont Il les avait comblés durant ces 60 années. L'autel était artistement orné. Des "60" étincelants en faisaient la parure principale. M. le curé de McCreary, l'abbé H. Dansereau, assistait à la cérémonie et aussi un grand nombre de parents et amis.

Le lieu de la réunion, la salle paroissiale, était décoré avec goût pour la circonstance. Tous vinrent présenter leurs voeux et félicitations aux jubilaires. Nulle fatigue ne paraissait sur leur visage; la joie et l'émotion leur donnaient à tous deux un cachet tout particulier. Au banquet, où tous les anciens étaient invités à se joindre à la famille, M. Pierre Gamache, en quelques mots bien sentis, exprima sa reconnaissance en des termes délicats et il sut constater le dévouement de ses filles et de ses garçons en cette circonstance. Tous, de loin comme de près, contribuèrent au succès de cette fête.

M. l'abbé Dansereau a su, avec beaucoup de délicatesse, toucher les coeurs. Il visa spécialement les jeunes, montrant qu'à l'exemple de leurs grands-parents, ils pouvaient atteindre la vraie vie du chrétien.



M. et Mme Pierre Gamache

M. Fouchard, de Sainte-Rose, rappela le vieux temps, faisant ressortir l'hospitalière et cordiale amitié de M. et Mme P. Gamache. Chacun y va de sa petite chanson, jusqu'à la bonne jubilaire qui nous fit entendre une romance très appropriée.

Rose Gamache, accompagnée de son petit frère Raymond tenant une bourse, et de Laurence Gamache, de Sainte-Rose, ayant une gerbe de roses, lut une superbe adresse faisant valoir les précieuses qualités des grands-parents. Puis un joli petit concert, exécuté par les petits-enfants, les uns de Laurier, les autres de Sainte-Rose, McCreary et Dauphin. Ils étaient charmants. On a pu constater qu'ils n'étaient pas novices sur la scène: beaucoup de naturel et d'à-propos.

De temps à autre, l'orchestre se faisait entendre; musique douce, lente et gracieuse. Les enfants de M. E. Bouchard, de McCreary, avaient su choisir.

Tout fut bien réussi et l'on a passé un bel après-midi (non en gigotant, car ce n'est pas là s'amuser) mais en revivant le passé dans des causeries intimes et en faisant des parties de bridge.

Vers 6 heures, grand souper. Pour faciliter la digestion, on avait besoin de gaieté; plusieurs invités s'en sont chargés et l'on g...é. Vraie fête de famille qui rappelait si bien les bonnes veillées d'hiver de la Province de Québec.

Hélas! tout a une fin. Il a fallu se quitter. Quel délicieux souvenir va-t-on garder de ces noces de diamant! A M. et à Mme Pierre Gamache nous réitérons nos souhaits sincères de bonheur et désirons les voir prolonger leur vie en attendant les noces éternelles de là-haut où il n'y a plus ni séparation ni misères.

* * *

Ont reçu le sacrement de mariage:

Charles-Gilbert Smith et Marie-Louise Dauphinais; Adélard Laurier et Antoinette Dauphinais; Adélard Desjardins et Irène Tourrand.

Voeux de bonheur à ces nouveaux mariés.

* * *

A reçu le sacrement de Baptême: Marie-Sylvia-Annette, fille de Wilfrid Gamache et Georgina Bartlett.

* * *

M. et Mme Edouard Boudreau viennent de perdre leur bébé Joseph-Henri-Alain. Le pauvre petit a bien souffert. L'enterrement a eu lieu vendredi. A ses pauvres parents, comme consolation, nous disons: "Votre bébé est un ange du Bon Dieu, il va prier pour vous."

SAINT-LAURENT

Le 26 janvier dernier, nous avions la douleur de porter au cimetière Mme Eugène McKay, née Angèle-Christine Roulette, morte à l'âge de 29 ans, après quelques jours seulement de maladie. Elle était née à Westburn, Man.

Cette femme était vraiment remarquable pour sa charité envers son prochain. Quoique pauvre elle-même, elle était toujours prête à rendre service à tous ceux qui étaient dans le besoin. Il semble que c'était pour elle une nécessité de se dépenser pour les autres. Elle était l'une des plus assidues à l'Ouvroir de St-Laurent, qui s'occupe de confectionner des petits habits pour les enfants pauvres de la paroisse. Une dizaine de jours avant de mourir, elle disait à son mari qui était gravement malade comme elle en ce moment: "Tu sais qu'une femme a plus de difficultés qu'un homme pour gagner la vie de ses enfants. Je vais demander au bon Dieu de me faire mourir plus tôt que toi. Toi, du moins, tu pourras avoir soin des enfants qui nous restent." Il semble que Dieu a accepté sa prière, puisqu'elle est morte et que son mari est complètement rétabli, et peut même veiller sur ses trois petits enfants, dont un bébé. Elle avait appris dans sa propre misère à savoir compatir à la misère des autres. Nous avons l'espérance que Dieu, qui récompense même un verre d'eau donné en son nom, aura tenu compte de tous ses actes de charité envers les pauvres. D'ailleurs elle reçut, avant de mourir et en pleine connaissance, le secours des sacrements de l'Eglise. Quelques heures seulement avant de nous quitter, le R. P. Giroux, curé, était venu la visiter. Il la trouva non seulement résignée, mais même contente de mourir. Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur!

Nos sympathies à la famille.

* * *

Nous avons failli perdre aussi Mme Joseph Ducharme à la suite de très fortes hémorragies, qui l'ont menée à un doigt de la mort. Elle est beaucoup mieux en ce moment; mais le docteur craint une très longue convalescence. Personne fort estimée de la paroisse, tout le monde désire son prompt rétablissement.

* * *

Les écoles Simonet et de Saint-Laurent se sont ouvertes de nouveau après les joyeuses vacances de Noël et du 1er de l'an. Malheureusement la présence a été de beaucoup inférieure à ce qu'elle était auparavant. Il faut en jeter la faute, non sur la négligence des parents, ou la paresse des enfants, mais sur les froids excessifs qui ont marqué les dernières semaines de janvier et sur la fièvre typhoïde qui a visité plusieurs de nos familles. Il nous fait plaisir d'annoncer que les malades reprennent petit à petit leurs anciennes forces. Ils seront bientôt capables de quitter la demi-quarantaine où ils sont tenus par les officiers de la santé.

* * *

Mme Collin Lagimodière, d'Abbéville, est en visite chez sa mère, Mme Charles Lambert, vénérable personne de 89 ans, qui jouit de toutes ses facultés comme dans son jeune âge.

Ecole de Saint-Laurent
Tableau d'honneur des grades VII, VIII et IX

Excellence: Eugène Chartrand.

Catéchisme: Rose Colliou, René Heyser, Joseph Boucher, Aimé Colliou.

Conduite: Eugène Chartrand, Joseph Boucher, Jean Colliou, Irène Lavallée.

Application: Eveline Verrier, Jeanne Perrault, Anna-Marie Kerbrat, Rosalie Kerbrat, Irène Lavallée, Rose Colliou, René Heyser, Aimé Colliou, Jean Colliou, Joseph Boucher.

Ordre: Rose Colliou, Joseph Boucher, Aimé Colliou, René Heyser.

Devoirs: Anne-Marie Kerbrat.

Assiduité: Eveline Verrier, Jeanne Perrault, Jeanne Boucher, Christina Chaboyer, Anne-Marie Kerbrat, Rosalie Kerbrat, Rose Colliou, Andrew Wilson, Eugène Chartrand, René Heyser, Alfred Coutu, Cyrille Lavallée, Aimé Colliou, Jean Colliou, Joseph Boucher.

Grades IV, V et VI
Deuxième Classe

Excellence: Douglas Wilson.

Catéchisme: Liliane Lauson, Edmond Colliou.

Conduite: Liliane Lauson, Lumina Chartrand, Edmond Colliou, Marc Guiboche.

Application: Douglas Wilson, Lumina Chartrand.

Ordre: Liliane Lauson, Douglas Wilson, Marc Guiboche.

Assiduité: Pierrette Boucher, Rose Cyr, Liliane Lauson, Douglas Wilson, Pierre Cyr, Gérard Perrault, Yves Kerbrat, Edmond Colliou, Marc Guiboche, Léopold Coutu, Lumina Chartrand.

Grades I, II et III
Classe des petits

Excellence: Alfred Lavallée.

Catéchisme: William Desjarlais, Patrice Ducharme, Oscar Larence, Dominique Kerbrat.

Conduite: Dorothée Colliou, Louis Abgrall, Robert Abgrall.

Application: Roland Bruce, Louis Abgrall, Alfred Lavallée, Jean Guiboche, Dominique Kerbrat, Dorothée Colliou.

Assiduité: Suzanne Abgrall, Gaspard Lavallée, Alfred Lavallée.

SAINT-NORBERT

Une grande séance sera donnée à Saint-Norbert, le dimanche 3 mars, dans la salle du couvent. Cette séance est montée par la Chorale, c'est-à-dire par les jeunes gens (un seul frisé, la soixantaine). Pour ceux qui sont venus l'année dernière, inutile de faire de réclame; ils viendront sans aucun doute. Venez en foule, on vous trouvera de la place. Vous en aurez pour votre argent.

Ecole des garçons
Janvier

Grade XII—Adonat Lamoureux.

Grade XI—Henri Trottier, Charles Fletcher. Application: Clément Benjamin.

Grade X—Douglas Brown. Application: André de Moissac.

Grade IX — Lorne Greenwood, Chris. Daman. Application: Léon Trottier.

Grade VIII—Benoit Delisle, Louis Hamelin. Application: Philippe Lord.

Grade VII — Clifford Greenwood, Ferdinand Missaen. Application: Bruno Cormier.

Grade VI — Emile Landry, Denis Delisle. Application: Denis Delisle.

Grade V — Gérald Verrault, Josaphat Lemire. Application: Joseph Ferland.

Grade IV—Albert Crocker, J.-Emile Paillé. Application: Albert Crocker.

Grade III—Thomas Collette, Georges Landry. Application: Léo Ferland.

Grade II — Télesphore Campeau, Philippe Dorge. Application: Albert Paillé.

Grade I — Charles McNaughton, Paul Zaste. Application: Charles McNaughton.

Grade IA — Edwin Hiebert, Armand St-Jean. Application: Louis-Joseph Benjamin.

SAINT-JOSEPH

Tableau d'honneur

Grade IX — Ernest Parent, Paul Perron.

Grade VIII—Rita Moquin.

Grade VII—Rolande Dionne, Marthe Parent.

Grade VI—Thérèse Perron, Jeanne d'Arc Perron.

Grade V—Camille Delorme, Marie-Laure Delorme.

Grade IV — Maurice Nadeau, Yolande Bérard.

Grade III — Rolande Lavallée, Georgina Moquin.

Grade II—Lucille Dionne, Marthe Bérard.

Grade I—Léon Delorme, Léonard Delorme.

Grade A—Berthe Bérard, Rita Dubeault.

N.-D. DE LOURDES

Hôpital St-Amour,
St-Amour, Jura.
Le 15 janvier 1935.

Mes chers amis,

Un rescapé! Ce rescapé, c'est moi, le Père Antoine, le vieux Père Antoine de Lourdes, que la mort vient de frôler de son aile. Après trois mois de repos à Lyon, chez mon frère, le curé de St-Vincent, et à la veille de mon retour à Epsing, en Angleterre, j'allais faire une visite d'adieu dans le Jura. J'étais à quelques milles du terme du voyage, quand l'auto, glissant sous le verglas, fit une première puis une seconde embardée, et enfin une troisième, la plus terrible, qui, la faisant virer bout pour bout, la projeta avec une violence inouïe contre un arbre du talus qu'elle enlaça pour ainsi dire, tout en se réduisant en miettes. Des quatre occupants, deux furent tués, l'un presque sur le coup, l'autre exactement huit jours après. Le troisième n'eut qu'une légère contusion au genou. Le quatrième, votre serviteur, s'en tire avec deux côtes cassées, deux doigts de pied écrasés, un genou tordu, un oeil poché, et des bleus à travers tout le corps. Après avoir recouvré mon souffle, aidé d'un bon samaritain, j'eus le temps et les forces de donner l'absolution au premier mourant. Il y a de cela quinze jours, et je vais aussi bien que possible. Je profite de cette circonstance, unique en son genre, pour me rappeler à votre bon souvenir et vous redire que toujours "je me souviens".

P. ANTOINE.

SAINT-PIERRE JOLYS

Nous sommes très heureux d'apprendre que l'hon. A. Préfontaine se remet tranquillement à l'hôpital de la Miséricorde. Tombé malade à St-Pierre, il fut conduit d'urgence à Winnipeg le samedi 2 février. Son état était alors inquiétant, mais nous avons eu depuis de bonnes nouvelles.

* * *

Il y a un changement au bureau de notre Municipalité. M. Gérard Chénard a été nommé secrétaire-trésorier à la dernière séance du conseil. M. G. Chénard est le fils de M. Paul Chenard qui fut lui-même secrétaire-trésorier de la Municipalité pendant près de trente ans. Il prendra place à son bureau dans quelques jours. Nous lui souhaitons bon succès dans sa nouvelle position.

Les autos commencent déjà à circuler. Les chemins sont ouverts pour aller à Winnipeg, Steinbach et Ste-Elisabeth. On prétend qu'on peut se rendre jusqu'à Morris de ce côté.

* * *

Nos joueurs n'ont pas perdu de partie encore. Ils ont battu Otterburne deux fois chez eux par les résultats de 7 à 1 et 4 à 2. Le jeune R. Tessier enregistra 5 points à lui seul dans la première. Steinbach est venu se faire battre à St-Pierre le jeudi 7. Résultat, 5 à 1. W. Tessier enregistra le premier point, puis E. Hébert sur une belle montée de R. Tessier. Les trois autres furent enregistrés sur des montées individuelles de R. Chenard, E. Hébert et O. Ritchot.

LE CHANGE

12 février

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Etats-Unis—3-32 de 1%

Franc français	0.0662
Livre anglaise	4.89
Franc suisse	0.3251
Belga belge	0.2342
Lire italienne	0.0854
Couronne suédoise	0.2533
Couronne norvégienne	0.2467
Couronne danoise	0.2195
Mark allemand	0.4029
Couronne hollandaise	0.6775

LE MARCHE

13 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$3.75—$5.00
Moyens	$2.50—$3.50
Ordinaires	$1.75—$2.25
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
Bons et de choix	$3.75—$5.00
Moyens	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.25—$4.25
Moyennes	$2.25—$3.00
Ordinaires	$1.50—$2.00
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.00—$4.00
Vaches—	
Bons	$2.25—$2.50
Moyennes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	.75—$1.25
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.25—$1.35
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.25—$1.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$1.50—$2.00
Ordinaires	$1.00—$1.25
Jeunes laitières	$20.00—$35.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Ordinaires et moyens	$1.50—$4.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$6.85
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$6.35
Très pesants	$5.50—$5.75
Légers et maigres	$5.50—$6.50
Truies No 1	$5.50—$5.75
Truies No 2	$5.00—$5.25
Inférieurs	$4.00—$4.50
Verrats	$3.00—$3.50
Agneaux	
Bon poids moyen	$6.00—$6.25
Ordinaires	$3.00—$4.00
Moutons	
Bons pesants	$1.25—$1.50
Bon poids moyen	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.00

PRODUITS

Beurre—	
Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg	.23¾ à .24
Crème—	
Table	.24
Spécial	.22
No 1	.20
No 2	.17
Oeufs	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Grade A, larges, la doux.	.21
Grade A, moyens, la doux.	.19
Poulettes	.18
Grade B, larges	.16
Grade B, moyens	.14
Grade C	.12

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.80

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

Alimentation—	
Son. La tonne	$28.00
Moulée. La tonne	$29.00
Gruau—	
(Prix de détail)	
Le sac de 80 livres	$3.40
Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—	
(Gros)	
Pommes de terre du Manitoba—Sac de 90 liv.	.35
(Détail)	
Pommes de terre nouvelles du Manitoba—Sac de 90 liv.	.40 à .45

Cours du grain fourni par
James Richardson & Sons Ltd.
1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. 92 452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
Pour la semaine finissant le 10 février 1935

GRAINS	Mardi 5	Mercredi 6	Jeudi 7	Vendredi 8	Samedi 9	Lundi 11
Blé No 1 Nord	78½	78¼	78⅛	79	79⅝	79
2 Nord	75½	75¼	75½	76	76⅝	76
3 Nord	71½	71¼	71⅝	71⅞	72⅛	71⅝
Avoine 2 CW	42⅝	42⅛	42⅝	43	43¼	42¼
3 CW	36½	36⅛	36⅝	37	37¼	36¼
Orge 3 CW	44⅝	44	45⅛	46⅝	47⅝	46
4 CW	40⅝	39⅞	40⅝	42⅝	43	41⅝
Lin 1 CW	142	141	141⅝	142	142	141½
2 CW	138	137	137⅝	138	138	137½
Seigle 2 CW	48¼	47⅝	48⅝	49⅝	50⅝	49½
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	78⅝	78⅜	78⅜	79¼	79⅝	79⅝
Avoine 2 CW	41⅞	41⅛	41⅝	42	42¼	41¼
Orge 3 CW	45⅛	44⅝	45⅝	47	47⅝	46⅝
Lin 1 CW	142	141	141⅝	142	142	141½
Seigle 2 CW	48⅝	48	48⅝	50	51	49⅞
Options						
Blé mai	82¼	82	82⅛	82⅝	82⅞	82½
Juil	81⅜	81⅝	81⅝	82¼	82¼	81⅞
Avoine mai	40⅞	40⅛	40⅝	41	41⅛	40¼
Juil	40⅝	40	40⅛	40⅝	40⅝	39⅝
Orge mai	48⅛	47⅝	48⅝	49⅞	50⅛	49⅛
Juil	47¼	46½	47⅛	49⅝	50⅝	48⅝
Lin mai	145	144	144⅝	145	145	144⅛
Juil	143	142½	142⅝	143½	143	142½
Seigle mai	51⅝	51	51⅝	53	53⅝	52⅝
Juil	52⅝	51⅝	52⅝	53⅝	54⅝	53⅝

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

LA FEMME AUX YEUX FERMÉS

Par Pierre L'ERMITE

NUMERO 13

(Suite)

Roseline le considère longuement. Les paroles qu'elle va prononcer, elle en sent toute la gravité; mais elle ne peut pas laisser dans le vague d'un doute un tel amour.

— Ecoutez, Monsieur Hughe..? Je vous l'ai dit: j'ai été immensément malheureuse sous votre toit.

— Oh! cette phrase!

— Elle exprime ma pensée...

— Malheureuse..? Pas par ma faute!...

— Non, pas par votre faute. Et, de vous, je garde un véritable souvenir fait de reconnaissance et...

— Et...?

— Et, si vous le permettez, de bonne affection.

— Merci!... oh! répétez-le, ce mot.. Vous avez dit "affection"..?

— J'ai dit bonne affection...

— Mon père aussi vous aime.

— Mais j'ai subi de tels affronts.. j'ai connu l'horreur de telles accusations, que je ne me vois pas les justifiant, ces accusations, en revenant chez vous... J'entends déjà votre mère s'écrier: "On me l'avait bien dit!.. Et comme Mélanie avait raison!.."

— Mademoiselle... permettez..? Nous sommes à une minute solennelle!... Il ne s'agit pas ici de ma pauvre maman, si influençable!... Quant à Mélanie, elle n'existe pas.

— Elle a pour moi, tellement existé!...

— Hélas!.. si j'avais su!... Il s'agit de vous et de moi. Croyez-moi.. quand on rencontre l'amour sur son chemin.. le grand, le profond amour, toujours il faut y faire attention, car, dans une vie, il ne passe pas deux fois... Jamais vous ne serez aimée ici-bas comme moi, le routier.. moi, le pâtissier, je vous aime..

— C'est bien possible... Mais vous êtes riche... très riche!..

— Vous, noble.. très noble!...

— Cela ne compte plus maintenant...

— La richesse, désormais, encore moins!... La richesse se perd en une journée... en une heure!.. Mais les qualités de la race ne sont pas à la merci d'un coup de Bourse. Vous êtes la plus émouvante des pauvres. Rappelez-vous...? je vous avais devinée un peu... Vous souvenez-vous de nos rencontres au bord de l'océan..? Alors, je vous ai aimée, malheureuse.. je vous ai aimée, femme de chambre... Je ne venais pas ici chercher Mademoiselle Roseline de Croisy, mais l'infortunée Marie Durand...

— Elle n'existe plus!.. Et l'autre ne pourra jamais revenir à l'hôtel d'Auteuil... jamais revoir ces murs odieux...

— Nous ferons notre nid autre part...

— Et Mme Hughe... le jour, de mon départ.. entre Mélanie et Célestin... Tout était préparé pour me juger... m'exécuter comme une voleuse... comme pis encore!... me jeter sans pitié à la rue, après m'avoir déshonorée. Et il faudrait que j'embrasse Mme Hughe en l'appelant "maman".. Non!... Vous le sentez bien..? je ne peux pas!... je ne pourrai jamais!...

— Ma pauvre maman!.. Ne lui en veuillez pas trop... Je vous répète: Est-ce sa faute...? Elle est si faible!.. si émotive!... Elle est étourdie d'une situation à laquelle rien ne l'avait préparée.

— Mais entre lui pardonner—ce que j'ai fait—et devenir sa fille, il y a tout un abîme...

Roseline s'avance vers le jeune homme:

— Monsieur Louis... je rends hommage à la délicatesse de votre coeur.. j'apprécie votre démarche... Mais vraiment je ne peux pas!.. je ne peux pas!..

Elle lui tendit la main...

Cette fois, ce fut Louis Hughe qui ne la prit pas, cette petite main, car il la voudrait à jamais... et elle ne se tendait que pour un adieu.

— Je pourrai vous revoir?

— J'aimerais mieux pas... A quoi bon..? Pour nous faire, une fois de plus, souffrir tous les deux!...

— C'est grave, ce que vous me répondez là!...

— Je le sais bien... c'est grave!..

— C'est la permission de vivre que vous me refusez...?

Et il lève les yeux, mendiant tout de même un peu de pitié...?

Roseline sent qu'elle va faiblir devant ces regards qui implorent... ces mains qui tremblent... ce pauvre visage d'homme que l'angoisse contracte..

Alors elle fait, comme là-bas à Veules, elle s'enfuit vers l'hôtel, semant sur son chemin les chardons d'argent qu'elle venait de cueillir.

Louis la voit partir... devenir une chose...

Et elle a disparu depuis longtemps qu'il la regarde encore... espérant quand même... espérant toujours que, peut-être, elle reviendrait, la bien-aimée...

Mais Roseline de Croisy ne revint pas...

CHAPITRE XXXI

Le bruit sifflant du dernier train qui redescend du Montenvers dans la direction de Chamonix rappelle un peu Louis à la réalité.

La réalité, que signifie-t-elle maintenant pour lui!... Un seul être compte...

Et cet être le repousse! Désormais tout lui devient égal!... L'usine, le travail, les affaires... l'agitation du monde..? Bêtises pour celui qui a le coeur vide, et dont l'existence est, ici-bas, désormais sans but. Le ciel lui-même, qu'il a invoqué, et auquel sincèrement il avait beaucoup promis, le ciel lui répond par ce refus rapide, brutal, définitif, qui barre la route... toute la route... Alors..?

C'est le soir... l'ombre des grandes aiguilles s'allonge sur les éboulis.. La mer de Glace devient bleue... Des lumières s'allument en bas d'abord, à l'hôtel du Montenvers, puis loin... loin, dans les chalets qui jalonnent les montagnes vers la vallée de Chamonix.

Louis Hughe s'en va... suivant, sans y faire aucune attention, le sentier qui borde la mer de Glace.

La nuit arrive, mais, chose plus grave, l'orage, lui, est presque arrivé.

Les Grandes Jorasses, l'aiguille du Moine, l'aiguille du Tacul se sont très rapidement enveloppées de nuages. Le vent se lève, et se met à souffler par le couloir du glacier du Géant.

Au lieu de retourner en toute hâte vers le Montenvers et d'y attendre la fin de la rafale, Louis Hughe ne voulant pas, même un instant, avoir l'air de profiter des circonstances pour escompter une seconde rencontre, Louis Hughe s'en va dans une direction quelconque, pourvu qu'elle ne soit pas celle de l'hôtel, et, sans le savoir, il marche vers l'ouragan.

Il s'en va, sans but, sans pensée autre que sa pensée intérieure...

Il suit le sentier... il suit... il suit... tant qu'il y a un sentier.

Mais, précisément, le sentier s'incurve maintenant... il se resserre encore plus au seuil du glacier du Géant.

Un coup de tonnerre!...

Puis un autre, solennel, formidable, qui se répercute, de glacier en glacier, d'échos en échos, grandissant en tempête la voix rauque de la montagne.

Et, aussitôt après, un bruit saccadé d'avalanche.

C'est la rafale de pluie et de neige fondue qui commence... qui tournoie avec cette violence soudaine, si caractéristique en montagne.

Bientôt, il n'y a plus d'aiguilles, plus de glaciers, plus de sommets... mais de la neige fondue qui tombe... de l'eau glacée qui gicle... des cascades qui se précipitent de partout.

Surtout, il n'y a plus de chemin.

Louis Hughe s'arrête... Il ne peut pas ne pas s'arrêter.

Il a l'impression d'arriver dans le vide.

Où est-il...?

Il a bien une carte de Chamonix dans sa poche, mais il ne pourrait plus ni l'étendre, ni la lire.

Est-ce à droite...? à gauche? devant...? derrière...?

Il est seul... point minuscule dans l'infini de l'ombre et dans l'immensité hostile de tous les éléments déchaînés.

Sa détresse physique arrive en équation avec sa détresse morale...

Les bêtes féroces ont une tanière.. lui, le porteur d'amour, il n'a même plus la pitié d'un bout de rocher pour s'abriter.

La figure ruisselante de pluie glaciale, les vêtements transpercés, Louis Hughe s'abandonne.

Il est devenu l'être sans pensée...

Instinctivement, il essaye d'avancer encore... Où..? Vers quoi..?

Il trébuche sur de la neige... sur de la glace... Il glisse... il se relève... il glisse encore..

Le vent est si mugissant, ses rafales sont si rageuses qu'il ne peut plus rester immobile à la même place

Il est poussé... repoussé, chassé, repris comme un pauvre jouet par la fureur des choses.

Alors, les mains étendues, claquant des dents, tremblant de fatigue et de froid, il se laisse aller vers le vide...

Dans la nuit noire, au milieu de toutes les ululantes clameurs de la tempête, s'éleva un cri terrible, aussitôt étouffé...

C'était Louis Hughe qui tombait... qui roulait au fond d'une de ces crevasses qui séparent la mer de Glace du glacier du Géant.

CHAPITRE XXXII

Cette nuit-là, Roseline ne dormit pas.

L'émotion de la suprême entrevue, plus que le fracas de l'orage, la tint éveillée toute la nuit.

Et pourtant, le massif hôtel, bien que formidablement appuyé au pied des contreforts immenses des immenses aiguilles, semblait vaciller sous les coups de bélier des rafales, comme si la grande main de l'ouragan allait le prendre, et l'emporter, tel un fétu de paille, dans les abîmes.

Une fois surtout, Roseline se dressa sur son lit...?

Contre la [illegible] de sa chambre, elle avait cru entendre un cri humain... un cri d'appel désespéré.

— Qui est là..?

Elle écouta, le coeur battant vite en sa poitrine...?

Mais, pas un instant, elle ne pensa que Louis Hughe était perdu dans la montagne, l'hôtel du Montenvers étant tout proche, et le dernier train ne descendant à Chamonix qu'une heure après la dernière phrase de Louis Hughe, phrase qui retentissait encore en sa mémoire: "C'est grave, ce que vous me répondez là!..."

CHAPITRE XXXIII

Le lendemain matin, dans un ciel très bleu, se profila doucement la splendeur éclatante de tous les glaciers... glacier de la Charpoua... glacier de Leschaux... glacier de la Thendia... glacier du Géant, auteur principal de l'orage de la nuit... Et, tout au fond de l'horizon, et le barrant, le titanesque rempart des Grandes Jorasses.

Très roses, presque dorées, s'allumèrent, les unes après les autres, toutes les aiguilles... les grands Charmoz, le farouche Grépon, et la belle aiguille du Géant.

La montagne, comme la mer, a de ces contrastes de colère effroyable et de sourire caressant...

Aujourd'hui, toutes ces aiguilles, au lieu de hacher l'horizon et de blesser le ciel, sourient, idéalement baignées de blonde lumière matutinale.

Hier, la vallée disparaissait sous un suaire livide de nuages... Aujourd'hui, tout y chante!... les prés verts, les clochers, les toits ensoleillés des chalets.

Mais en bas, dans cette vallée, un homme rongé d'inquiétude, c'est Célestin.

Son maître est parti dans un état d'exaltation qu'il a remarqué... Il n'est pas rentré hier au soir... pas rentré de la nuit... pas rentré ce matin...?

Chasseurs d'hôtel et chauffeurs n'ont pas de secret les uns pour les autres. Célestin sait très bien qu'une lettre, adressée à Marie Durand, a été portée à l'hôtel du Montenvers... Il sait que son maître y est monté seul... et il sait aussi pourquoi.

Il vient de téléphoner à l'hôtel; on n'y connaît pas Louis Hughe. Alors, il a poussé la hardiesse jusqu'à demander Marie Durand à l'appareil; elle n'y est pas connue davantage.

Il ne comprend plus.

Et pourtant, on lui confirme de là-haut qu'un touriste inconnu, sans guide, et même sans piolet, a passé, hier au soir, dans le sentier qui contourne l'hôtel, et a continué vers le glacier du Géant. On ne l'a plus revu...

Or, il n'y a plus que ce sentier...

Et l'orage de cette nuit a été si terrible que le sentier est coupé en avant de la Tête de Trélaporte.

Si donc on ne revoit pas aujourd'hui ce touriste imprudent, c'est qu'il est dans une des premières crevasses du Géant, car, certainement, il n'a pas pu aller plus loin.

Célestin passa au bureau des guides. Et de là, on demanda à l'hôtel du Montenvers des précisions.

Le chauffeur ne vit plus, car tout concorde pour affirmer et situer l'accident: son maître, vivant ou mort, gît là-haut, au fond d'une crevasse. Le devoir s'inscrit clair, impérieux: il faut aller, et tout de suite, à son secours.

Sous l'impulsion anxieuse de Célestin, se forme immédiatement une caravane de guides et de porteurs. Le train de montagne les met au Montenvers, et aussitôt la recherche commence, méthodique.

Or, à l'endroit où, parmi les rochers, le sentier s'enfonce sous le glacier de la Thendia, une jeune fille s'avance vers les guides; elle est d'une pâleur qui souligne encore sa beauté; ses yeux bleus sont pleins d'épouvante.

A la vue de Célestin, elle s'arrête comme clouée au sol.

Le chauffeur a compris...

— Mademoiselle!... s'écrie-t-il, n'osant plus, devant cette jeune fille qu'il n'a jamais connue ainsi, dire "Marie", tout court... comme il y a un mois... Mademoiselle... le passé est le passé.. Et je le regrette, et je le vomis!... Il n'existe plus qu'une chose à cette heure, pour vous et pour moi: retrouver M. Louis...

Les guides se sont arrêtés... ils ont regardé plutôt qu'écouté... Evidemment, il y a quelque chose entre ces deux êtres; mais ils ont l'habitude, et cela n'est pas leur affaire... Maintenant, Célestin et Roseline marchent en avant de la caravane.

Roseline, nerveuse, anxieuse, [illegible], n'est plus assez rassurée.

Elle a appris, ce matin, que le touriste qui lui avait parlé hier, pendant qu'elle arrangeait ses chardons d'argent, n'était pas redescendu vers le Montenvers, mais avait, combien imprudemment, continué dans la direction du Géant...

Ce touriste ne pouvait être que Louis Hughe, désespéré... et désespéré par elle.

Roseline le savait violent... Qu'était-il devenu en cette nuit...? et dans l'orage, sur ce sentier dangereux qui conduisait à des crevasses totalement inconnues pour lui?

Non, Roseline n'est pas sans remords... Elle se sent un peu responsable de ce désespoir... de cette mort peut-être..? Si, elle aussi, avait maintenant du sang sur les mains..?

Son anxiété était devenue si grande, qu'elle en avait parlé à Miss Albrandt, sa jeune Américaine, déjà une amie pour elle; et la miss lui avait nettement répondu:

— Vous devez aller à son secours.

Alors elle avait téléphoné au bureau des guides, et reçu la réponse qu'on était alerté à Chamonix, et qu'on montait.

C'est alors aussi que Roseline, ne tenant plus en place, s'était aventurée sur ce qui restait du sentier; puis, se voyant impuissante, était revenue sur ses pas à la rencontre des guides.

Ceux-ci venaient de laisser à droite le glacier de la Thendia, et ils abordaient celui du Géant.

Le guide-chef pensait que, selon toute probabilité, le touriste avait dû continuer jusqu'aux grandes crevasses, et, aveuglé par la nuit et la neige, tomber dans l'une d'elles.

Dans laquelle...? Là commençait le mystère. Il ne fut pas long à éclaircir pour ces hommes qui "savaient" leur montagne, et ce qu'elle réserve à ceux qui s'y hasardent sans préparation.

Des corneilles volaient avec une certaine obstination au-dessus de la première crevasse. Un guide les montra à ses camarades. Ceux-ci firent signe qu'ils comprenaient.

En effet, à peine avaient-ils commencé l'exploration de cette crevasse, qu'un porteur aperçut, à quelques mètres en dessous, un chapeau de feutre plaqué sur le bleu des arêtes intérieures.

Donc, il n'y avait pas à chercher plus loin..

Mort ou vivant, Louis Hughe gisait là, et déjà son corps était guetté par les rapaces.

L'émotion de Roseline est à son comble.

Attaché à une corde que maintiennent les autres, un guide se fait descendre dans la crevasse aux profondeurs luisantes et vertigineuses.

— Je le vois!.. crie-t-il après quelques minutes de recherche.

On lui passe une seconde corde, et, au bout d'un quart d'heure qui paraît bien long, le guide réapparaît, ayant arrimé contre lui un corps qui semble inanimé...

— Mort..? interroge Célestin...

— Non... répond le guide, mais je crois qu'il n'en vaut guère mieux..

Louis Hughe est maintenant, tel un cadavre, étendu sur la glace, et de rudes mains le frictionnent avec de la neige. Peu à peu, une certaine circulation paraît pourtant se rétablir. L'Américaine est accourue, avec une trousse, rejoindre le groupe des sauveteurs. Elle a un alcool concentré, terrible, qu'elle passe à Roseline, et elle lui dit en anglais:

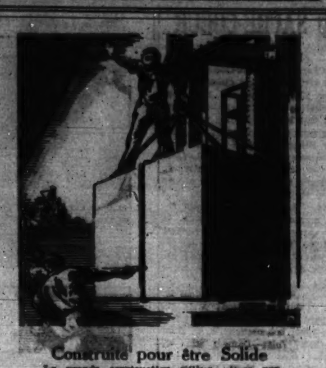
— Tâchez de lui en faire boire une gorgée... S'il ne lui reste qu'une étincelle de vie, l'alcool la fera flamber.

Toute tremblante, Roseline essaye.. Impossible!

Avec son couteau, et pas sans peine, un porteur desserre les dents de Louis, et la jeune fille réussit enfin à lui verser dans la bouche quelques gouttes du liquide de feu...

Louis alors a un hoquet violent, pendant lequel il ouvre les yeux. Le premier visage qu'il aperçoit, c'est celui de Roseline penchée sur lui... Il veut parler, mais la souffrance lui arrache un cri, et il s'évanouit.

(A Suivre)



NOUVELLES DE PARTOUT

La population des Etats-Unis augmente à pas de géant

WASHINGTON. —Les statistiques de l'Office du recensement montrent que la population des Etats-Unis s'est accrue de près de 20,000,000 depuis 1930. Le dernier recensement porte la population à 141,574,000 âmes comparativement à 122,775,046 dans le recensement de 1930.

On a appris cet accroissement quand le département d'Etat a demandé au Congrès d'augmenter de $1,127 la cotisation des Etats-Unis dans l'Union pan-américaine. Cette cotisation se paie à raison de $1.20 par millier de population.

Le dernier voyage du navire "France"

LE HAVRE — Le transatlantique "France" est parti du Havre pour Dunkerque, où il sera démoli. C'est le 20 avril 1912 que le paquebot "France" effectua sa première traversée transatlantique du Havre à New-York. A son bord avait pris place une délégation française officielle qui se rendait à Québec pour assister à l'inauguration du monument érigé à la mémoire de Champlain. Louis Barthou et René Bazin faisaient partie de la délégation.

200,000 Allemands ont été stérilisés

HAMBOURG— Le conseiller Gruau calcule que de 180,000 à 200,000 Allemands ont été stérilisés en vertu des lois nazies.

Son rapport démontre qu'à Kiel et Hambourg, 45 pour cent des stérilisés étaient des faibles d'esprit, 29.6 pour cent des "inadaptés" et 2.9 pour cent des alcooliques invétérés.

Colons dans l'Ouest

Depuis le commencement de 1932, le Canadien National a aidé 3,600 colons à retourner sur des terres dans l'Ouest. Dans Québec, en deux ans, c'est-à-dire en 1933 et 1934, il a aidé à en placer plus de 35,000. Un grand nombre de ces colons étaient assistés directement dans les villes avant de s'établir sur la terre.

Le Vatican aura un second poste de radio

CITE DU VATICAN—S. S. Pie XI a inauguré le 12 février, treizième anniversaire de son couronnement, le second poste radiophonique de la Cité Vaticane.

Le nouveau poste, qui est destiné aux émissions des pays européens voisins de l'Italie, est moins puissant que le poste actuellement en opération. Ses longueurs d'onde sont de 16, 30 et 60 mètres.

AU SACRE-COEUR

Partie de cartes

La Chorale du Sacré-Coeur a obtenu un véritable succès dimanche soir dernier. Elle a donné une belle partie de cartes et un programme musical de très belle tenue. Au programme on nous a d'abord servi "La partie de Bridge". Mme Laflèche, au piano accompagnaient Miles J. Villeneuve et L. Blanchard et MM. L. Patenaude et A. Gioux. Le second numéro était un quadrille, très bien exécuté. Les applaudissements répétés marquaient sans contredit la haute appréciation qu'en donnait l'auditoire. Nous n'avons que des félicitations et des remerciements à offrir aux dévoués membres de notre chorale.

Prix — Bridge—Dames: Mme E. Belair, 1356; consolation: Mme A. Blanchard. Messieurs: M. Honoré Laflèche, 1330; consolation: R. P. Dussault, 252. Whist—Dames: Mme C. Laflèche; consolation: Mlle C. Laplante. Messieurs: M. Hugh Huttele; consolation: M. D. Rousseau. Entrée: M. Damase Laflèche.

Dimanche prochain

Dimanche prochain ce sont les dames de Sainte-Anne qui auront charge de la soirée. Elles sont bien décidées d'en faire la plus belle partie de cartes de l'année. Elles offrent deux magnifiques prix pour le Whist: le premier de $5.00 et un second de $3.00. Il y aura aussi le Bridge avec les prix ordinaires. Les prix sont certainement de nature à attirer tous nos nombreux amis et les Dames de Sainte-Anne comptent sur tous sans exception. C'est pourquoi elles veulent que tous se rendent de bonne heure afin que la partie commence à 8 h. 30 précises. Que tous se donnent le mot et viennent encourager nos dames; elles promettient tout ce qui peut constituer la plus intéressante soirée que l'on puisse passer.

Grande soirée de Mardi-Gras

Grande soirée au Sacré-Coeur pour le Mardi-gras, 5 mars. Que personne ne prenne d'engagements ailleurs! Il y aura divertissements, whist et bridge, goûter, nombreux prix, prix d'entrée, etc. Bref, une vraie soirée de mardi-gras, pleine d'entrain et de gaieté.

Cette soirée est organisée par Mme Henri Bédard, aidée de Mmes V. Robillard et E. Frey.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Elections

A l'assemblée annuelle qui a eu lieu dernièrement, Mme C.-M. Boswell a été élue présidente à l'unanimité; Mme Morier a bien consenti à continuer son rôle de secrétaire qu'elle remplit depuis plusieurs années avec tant de dévouement et d'habileté. L'exécutif pour l'année courante est ainsi composé: Mme C.-M. Boswell, présidente; Mme E.-T. Etsell, 1ère vice-présidente; Mme N. Prud'homme, 2ème vice-présidente; Mme H. Morier, secrétaire; Mme J.-E. Perras, trésorière; mesdames H. Bédard, J. A. Lemay, J. A. Laroque et Mlle E. Roy, conseillères. Le Sanatorium sera visité par Mmes J.-C. Lavoie et O. Pelletier. Mmes J. Caswell Davis et E. Gagnon forment le comité de réception.

Rapports des différents comités

Après les élections, les rapports annuels ont été lus. Mme Perras a eu du succès quand son rapport a montré un montant d'argent appréciable en banque. Mme M. Roy, en charge des pauvres de St-Boniface, a fait connaître les nombreux dons distribués, meubles et 450 vêtements; Mme G. Provost, pour Winnipeg, a distribué durant l'année 260 vêtements, des lits, des couvertures, etc. 52 visites ont été faites aux malades et de l'argent a été distribué dans des cas de diète spéciale.

Mmes E. Trudeau et E. Pelletier ont fait 412 visites aux malades à l'hôpital de St-Boniface et leur ont distribué bonbons, cigarettes, tabac, journaux, etc. Mme J.-C. Lavoie a fait 580 visites aux malades du Sanatorium à St-Vital. Mme J.-B. Burgoyne a été réconforter les malades de l'hôpital de la Miséricorde; Mme H. Cottingham et ses aides ont distribué des présents à 50 enfants de l'Orphelinat St-Joseph. Mmes E. Blanchard et J. Daoust ont procuré de l'emploi à 31 personnes. Mmes W. Hamilton, L. Farley et E. Guertin ont donné leurs rapports sur les sociétés affiliées, telles que "Local Council of Women" and "Central Council of Social Agencies and Home Welfare".

Mme Morier a donné un rapport très détaillé et fort intéressant sur les activités de l'année. Il est fâcheux de n'en pouvoir donner qu'un résumé très concis.

Plusieurs thés, parties de cartes nombreuses, participation aux quêtes pour le "Community Chest", pour les colonies de vacances, pour le "Tribune Empty Stocking Fund", arbre de Noël, 2 concerts, fête champêtre, participation au bazar du collège de St-Boniface, et n'en oublie-on pas...

Que de charité, que de dévouement, que d'enthousiasme tout cela représente! La Fédération est sans doute une oeuvre essentiellement charitable, mais on ne saurait passer sous silence la part sérieuse qu'elle prend au mouvement d'éducation. Les chiffres suivants en donnent une idée. [illegible] $101 a été présentée à Mgr Jubinville pour les écoles de St-Boniface et Norwood; $31 à l'école du Sacré-Coeur; le comptoir des fleurs au bazar du Collège a permis d'offrir aux autorités $87; dix dollars ont été distribués aux trois écoles pour récompenser les gagnants du concours de composition française du grande VI. Une médaille d'or et trois prix de $5 chacun ont été offerts à l'Association d'Education pour les grades 7, 8 et 9.

Sans doute cela est peu pour ceux qui sont habitués à manier de grosses sommes, mais on ne peut oublier que la mer est faite de gouttes d'eau!

A Mme E. Etsell, qui s'est dépensée sans mesure pendant deux années, revient une large part du succès. Les membres de la Fédération l'ont tellement bien compris qu'elles n'ont pas voulu se séparer de leur présidente sans lui offrir un souvenir sous la forme d'un porte-bouquet en argent, présenté par Mme Léger. Mme E. Etsell a remercié en termes émus. Mme Morier a aussi reçu un présent en reconnaissance de son long dévouement.

* * *

A la prochaine assemblée qui aura lieu le mercredi 13 à 2 h. 45, Mme R. Driscoll donnera une lecture sur l'Art dans le Christianisme.

Mme A.-J.-H. Dubuc a organisé une partie de cartes au profit des oeuvres de la Fédération, vendredi 15 février, à 2 h. 30, dans la salle des Chevaliers de Colomb, 322, rue Main. Les membres et leurs amies sont cordialement invitées.

Ch. M.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE—Graine de trèfle blanc, certifiée, inscrite au Département d'Agriculture fédéral sous le numéro 51-327. 3 sous la livre. **T. Guay, Laurier, Man.**



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant en suscription les mots: "Soumission pour un édifice public du Dominion, Winnipeg, Manitoba", seront reçues jusqu'à midi, **le jeudi 28 février 1935**, pour la construction d'un édifice public du Dominion, à Winnipeg, Manitoba.

On peut consulter les plans et devis, et se procurer la formule de soumission, aux bureaux de l'Architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa, Ont., de l'Architecte résident, édifice du bureau de poste, Régina, Sask., et de l'Architecte résident, édifice de la douane, Winnipeg, Man.

On peut se procurer des tracés bleus (blue prints) au bureau de l'Architecte en chef du ministère des Travaux publics, en fournissant un chèque visé par une banque au montant de $100,-000 payable à l'ordre du Ministre des Travaux publics, lequel chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère, et conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé par une banque à charte canadienne, fait payable à l'ordre du Ministre des Travaux publics au montant de cent mille dollars ($100,000) ou de bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada et de ses compagnies constituantes pour le montant de cent mille dollars ($100,000) garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au principal et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Le chèque de garantie ou les bons seront confisqués si la ou les personnes dont la soumission aura été acceptée refusent de signer le contrat d'entreprise, sur demande de ce faire, ou si elles n'exécutent pas intégralement ce contrat.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 23 janvier 1935.

"Maple Leafs" de Toronto et "Canadiens" de Montréal





On voit ci-dessus les "Maple Leafs" de Toronto et les "Canadiens" de Montréal, finalistes dans la ligue de hockey "Pee-Wee Professional" pour la saison. La ligue, qui fonctionne à Saint-Boniface avec des joueurs de 11 à 14 ans, a été organisée il y a deux ans par l'abbé Lévêque. Elle suit les règlements de la N. H. L. Les équipes jouent sous les noms de "Maple Leafs" de Toronto, "Canadiens" de Montréal, "Blackhawks" de Chicago et "Rangers" de New-York. Ils portent les uniformes exacts des célèbres joueurs et ont même leurs numéros sur leurs chandails. Les finalistes joueront à l'Amphithéâtre le 21 février, à 8 h. 30 du soir, et attireront, sans nul doute, une grande attention.

Les membres des équipes ci-dessus sont les suivants, de gauche à droite:

Haut—Toronto Maple Leafs—Rangée du fond: Normandeau (Kilrea No 12), abbé E. Lévêque (pilote et gérant), Maher (Horner, No 2), Schwartz (Boll, No 17), Dufault (Cotton, No 8), Desmarais (Clancy, No 7), P. Guyot (entraineur), Thomas (Art. Jackson, No 15). Rangée en avant: Brodeur (Joe Primeau, No 10), Suarez (Busher Jackson, No 11), Morin (Hainsworth, No 1), Lemay (Conacher, No 9), Chénier (Thoms, No 14).

Bas—Montreal Canadiens—Rangée du fond: abbé E. Lévêque (pilote et gérant), Ouellet (Gagnon, No 5), Clément (Mondou, No 64), Robertson (Lépine), Lemay (Larochelle, No 8), Peloquin (Joliat, No 4), Lavallée (McGill, No 55), Clément (entraineur). Rangée en avant: Piédalue (Jenkins, No 88), Normandeau (Crutchfield, No 22), Ste-Marie (Wilf. Cude, No 1), Paul (Carson, No 3), Leclair (S. Mantha, No 2). Devant: Perron (mascotte).

Les amateurs de la campagne qui désirent assister à cette joute fameuse peuvent se procurer des billets en s'adressant à M. l'abbé Lévêque, à l'archevêché de Saint-Boniface.

Funérailles de Mme N. Gourdeau à Québec

Le 23 janvier, en l'église Saint-François d'Assise, de Québec, ont eu lieu les funérailles de Mme Napoléon Gourdeau, née Marie-Louise Pouliot, épouse de feu Napoléon Gourdeau, ancien industriel, autrefois de Winnipeg.

Un bel hommage a été rendu à la mémoire de la regrettée défunte. Un nombreux cortège de parents et d'amis a escorté la dépouille mortelle jusqu'à l'église paroissiale et de là au cimetière Saint-Charles où a eu lieu l'inhumation.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte: Emile et Honorat Goudreau, de Montréal, Ernest, de l'Islet; ses gendres, MM. L.-A. Malouin, de Montréal, L.-M. Côté et Alphonse Fraser, de Québec, ses petits-fils et ses neveux.

M. l'abbé A. A. Godbout fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé R. Cloutier, assisté de MM. les abbés Robitaille et Paré. Pendant le service, des messes basses furent dites aux autels latéraux. La chorale, était sous la direction de M. J. Arthur Savard.

SAINT-BONIFACE

Tiers-Ordre de Saint François

N.B.—1. La réunion mensuelle, qui a eu lieu le 6, était nonobstant les chemins glissants, très satisfaisante le matin pour la messe et la communion générale; et le soir la salle était littéralement comble. Il y a vraiment lieu de remercier les Tertiaires. Plusieurs postulants et postulantes sont venus se présenter en vue de recevoir l'habit de Saint-François le 3 avril: cela promet pour l'avenir. L'allocution parlait du dévouement dans le service de Dieu. Les âmes généreuses et humbles sont les meilleurs instruments dont Dieu se sert pour convertir les pécheurs et les tièdes. Ce sont ces âmes qui donnent à boire au Sauveur en croix et désaltèrent sa soif des âmes. Elles se donnent comme Il s'est donné, donnent le bon exemple, donnent de bonnes paroles avec un sourire, donnent des visites aux malades, donnent des livres édifiants à lire, etc., enfin elles donnent de mille manières du matin au soir. Elles ont quelque chose de l'amour de Saint François, lorsqu'il parcourait les plaines de l'Ombrie, en se plaignant: L'Amour n'est pas aimé!" Leur récompense sera grande.—Le chant portait à la prière et il y a lieu de féliciter la chorale.

2. La réunion des **Novices** se tiendra le 20 février. Novices, postulants, anciens Tertiaires, tous sont bienvenus.

3. La Vice-Présidente, Mlle Jacques, a donné sa démission pour des motifs entièrement personnels. Elle est remplacée par Mme Vve Ignace Dufault.

4. Le film admirable "Les 36 Martyrs du Japon" est entre les mains de l'opérateur C. Wynant, Appts Ladywood, 17, Winnipeg. C'est à lui qu'il faut s'adresser pour avoir une représentation.

Chevaliers de Colomb

CONSEIL PROVENCHER

Nos félicitations à notre frère le magistrat Henri Lacerte à l'occasion de l'arrivée d'un petit chevalier.

La prochaine assemblée régulière du conseil aura lieu jeudi le 14.

Une réorganisation de la "Winnipeg Electric"

On projette une réorganisation de la Winnipeg Electric et de ses subsidiaires. Les détails en ont été rendus publics et le plan sera soumis aux actionnaires pour ratification. On consolidera les compagnies existantes et on réduira l'intérêt sur les dettes. Ce projet est en cours depuis deux ans. On voulait atteindre un double but: que les actionnaires conservent tout l'intérêt et le capital et que la compagnie continue ses opérations. Le président, Edward Anderson, C.R., a déclaré toutefois qu'il restait encore beaucoup à faire avant que la chose soit réalisée, c'est-à-dire acceptée par les actionnaires.

Les dettes de l'Ouest

OTTAWA — M. Euler, ancien ministre du Revenu National, demande quel est le montant de la dette que chacune des provinces doit à l'Etat fédéral.

Anciens Elèves du Collège

Aujourd'hui, mercredi de 4 à 6 heures de l'après-midi, la section féminine des anciens de l'Université reçoit à un thé qui sera donné au magasin de la Baie d'Hudson, toutes les dames: mères, épouses et soeurs de ceux qui ont fait un stage à l'Université ou à notre Collège. Nous espérons que nos dames saisiront cette occasion de manifester leur intérêt à la vie sociale des milieux universitaires en répondant en grand nombre à cette invitation. L'entrée est de 25 sous.

* * *

A l'occasion de la semaine de l'Université également, tous nos anciens sont convoqués à un déjeuner qui sera donné demain, jeudi, le 14, à midi et quart, dans une des salles à manger du magasin de la Baie d'Hudson, au 5ème étage.

M. l'abbé Antoine d'Eschambault, D.D., et M. Thomas Beaubien, C.R., donneront chacun une brève causerie, le premier en français, le second en anglais, sur des sujets d'actualité qui ne manqueront pas d'intéresser l'assistance.

Les billets pour ce déjeuner sont en vente à la Librairie Kéroack, 242, rue Main, Tél. 95 915, au prix de 50 sous.

Rappelons qu'un membre distingué de notre Amicale, M. Noël Bernier, donnera une conférence sur le Régime Parlementaire, le dimanche 24 février, dans la salle académique du Collège. Une conférence par M. Bernier est un événement littéraire et nous n'avons pas besoin d'insister pour que le public de Saint-Boniface et Winnipeg affiue ce soir-là au Collège.

DÉCÈS

Gauthier, Oliva, décédée à l'hôpital Saint-Roch, le 7 février, à l'âge de 25 ans. Funérailles à Sainte-Geneviève.

Cadotte, Philippe, de 57, rue Notre-Dame, décédé subitement le 6 février, à l'âge de 56 ans. Service à l'église du Sacré-Coeur, le 8 février.

Bruce, Albert, du chemin Sainte-Anne, Saint-Vital, décédé le 8 février, à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 59 ans. Le service a eu lieu à la cathédrale de Saint-Boniface le 11 février. Inhumation dans le cimetière de Saint-Boniface.

Pelletier, Jean-Lévi, de 441, rue Desmeurons, décédé le 9 février, à l'âge de 31 ans.